

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Mairie de LIMAY

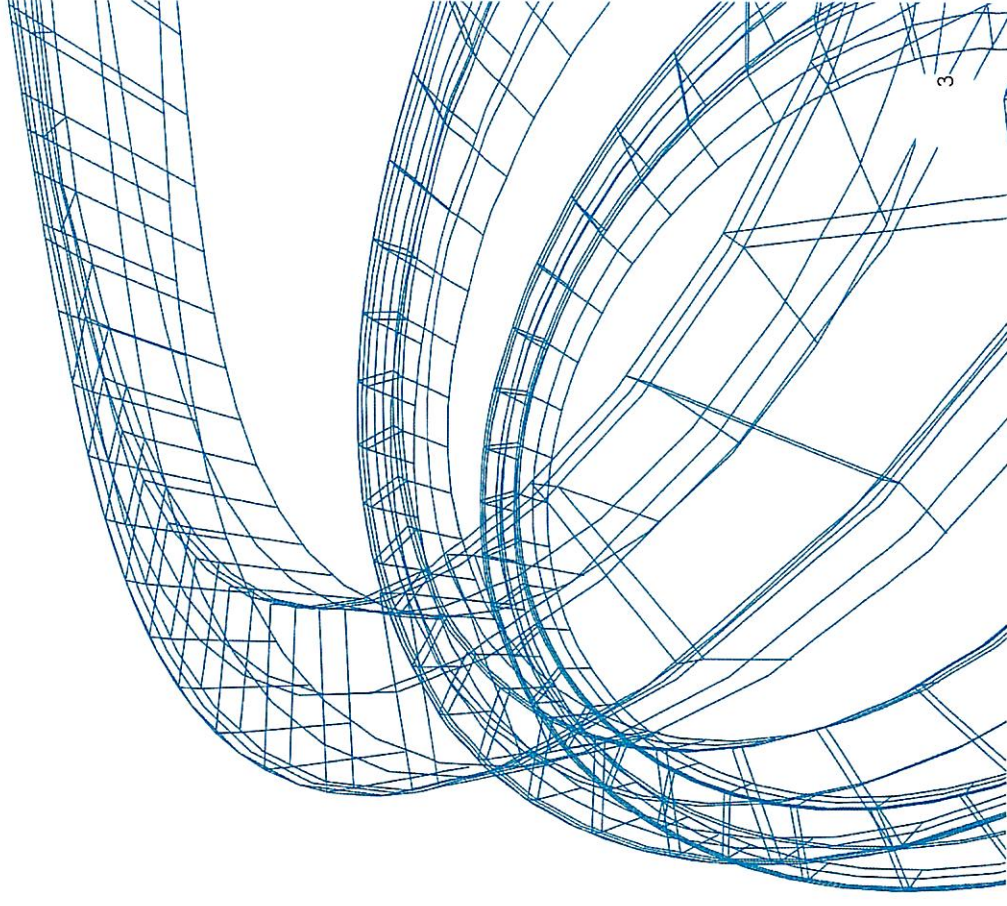
07/04/2026

TABLE DES MATIÈRES

01	INTRODUCTION	3
02	CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET LÉGISLATIVE	6
	2.1 L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES	7
	2.2 LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES	15
03	LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LIMAY	19
	3.1 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	20
	3.2 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026	27
04	LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026	30
	4.1 LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN	31
	4.2 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
	4.3 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
	4.4 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF	47

01

INTRODUCTION



1.1. INTRODUCTION

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Sa vocation est d'éclairer les choix qui détermineront les priorités budgétaires et l'évolution de la situation financière de la commune.

Il est en pris acte par une délibération spécifique du Conseil Municipal à caractère non décisionnel.

Suite à la mise en œuvre de la M57 au 1^{er} janvier 2024, **le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)** doit être présenté au Conseil Municipal dans les dix semaines précédant le vote du budget primitif conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT. Il vise à compléter **l'information économique et financière de l'assemblée délibérante dans la perspective du vote ultérieur du budget et constitue à ce titre une étape fondamentale du cycle budgétaire**.

Le contenu du ROB définit notamment par l'article D.2312 du CGCT qui prévoit que, pour les communes de plus de 3 500 habitants, ce rapport comprend principalement:

- **Les orientations budgétaires envisagées** portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les relations financières entre la collectivité et son intercommunalité
- **Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget**. On retrouve notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le ROB comporte en outre des informations relatives à la structure des effectifs et aux dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget (évolution de la masse salariale).

1.1. INTRODUCTION

Le ROB est aussi l'occasion de positionner la collectivité dans un environnement territorial élargi en présentant les éléments de contexte susceptibles de l'impacter et d'exposer la situation financière de la collectivité ainsi que ses choix budgétaires et les projections financières en résultant.

La loi prévoit également que le rapport relatif au DOB est mis en ligne dans des conditions garantissant gratuité et facilité d'accès par le public pour consultation comme pour téléchargement. Cette mise à disposition du public intervient dans un délai d'un mois à compter de la date du débat d'orientations budgétaires en Conseil Municipal.

Il est ainsi proposé ci-après le rapport d'orientations budgétaires 2026 qui permettra au Conseil Municipal de débattre.

Les indications fournies dans ce document le sont à titre indicatif, basées sur les données estimées (clôture budgétaire en cours de finalisation) et sont donc susceptibles d'évoluer.

02

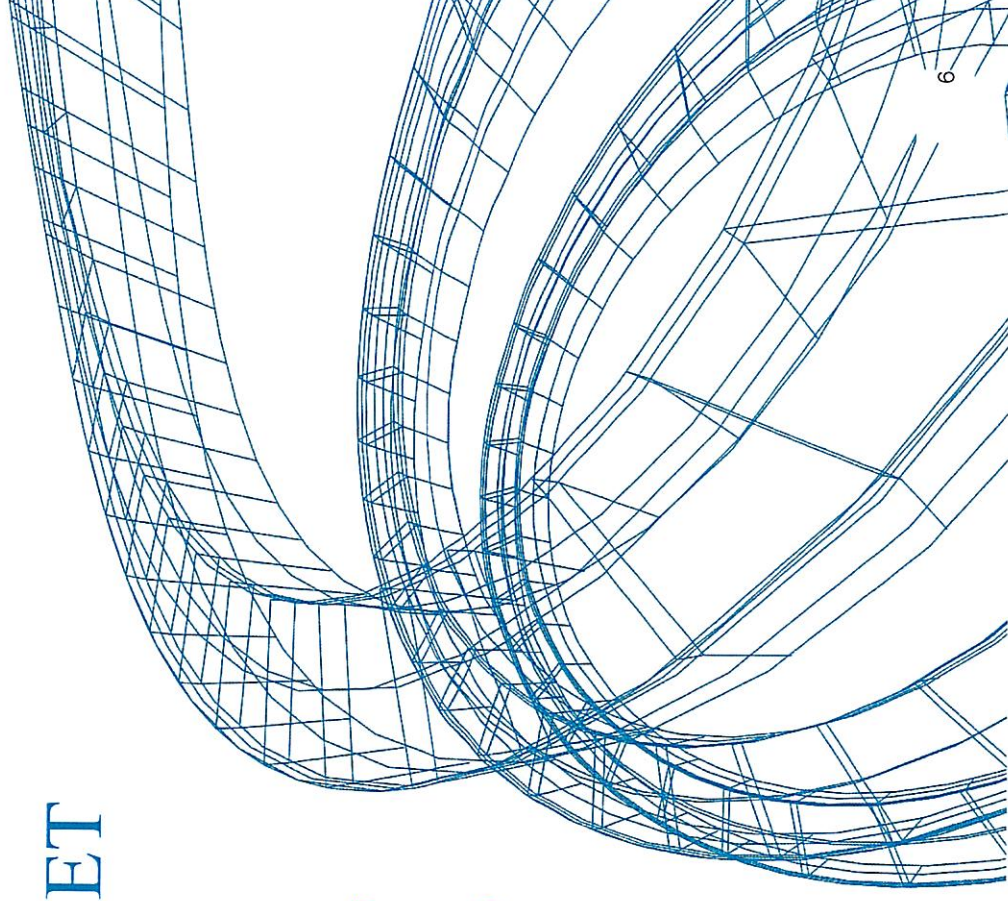
CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET LÉGISLATIVE

2.1 L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS
MACROÉCONOMIQUES

7

2.2 LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES

15

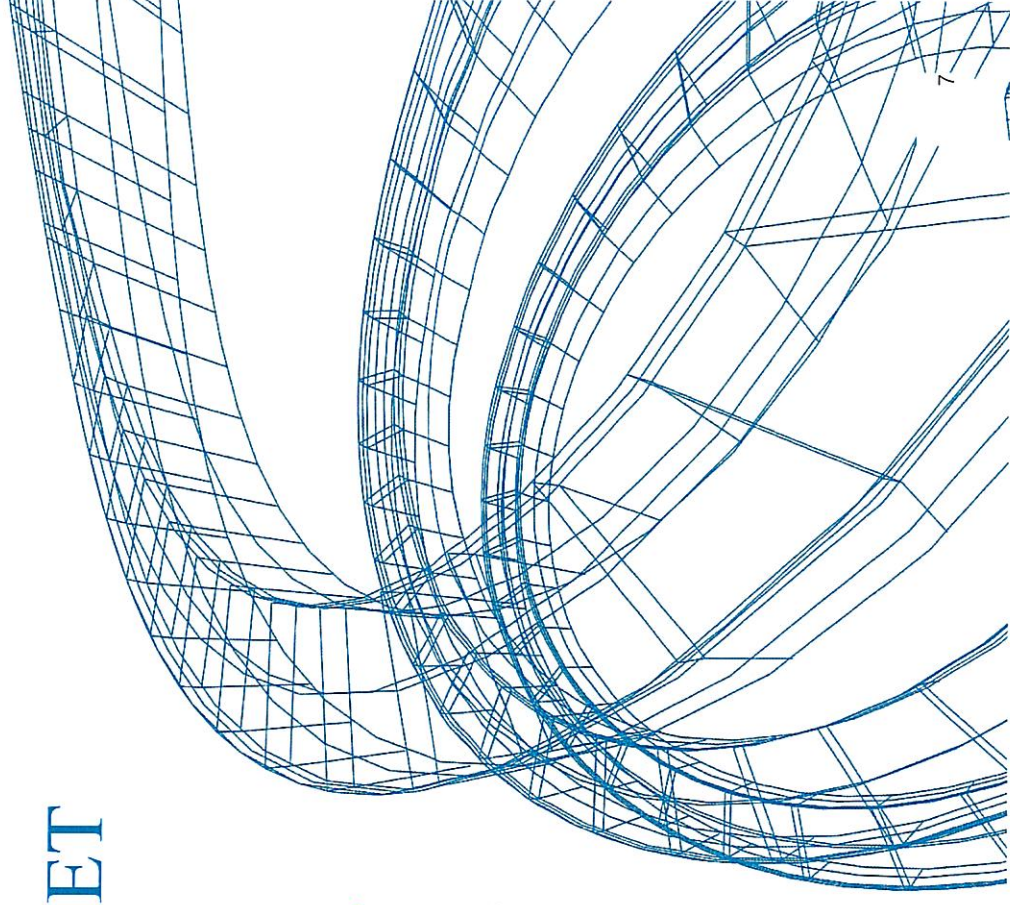


02

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET LÉGISLATIVE

2.1 L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES



2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Sur le plan international:

En décembre 2025, l'économie mondiale demeure inscrite dans une **trajectoire de croissance modérée**, dans un environnement durablement affecté par la montée des politiques protectionnistes et par la recomposition des chaînes de valeur internationales.

D'après les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du Fonds monétaire international (FMI), la dynamique mondiale stagnerait une nouvelle fois en 2026, avec une croissance avoisinant à nouveau les **3,3 % en 2026** (taux enregistré à 3,3% en 2025 et en 2024 selon le FMI), puis **3,2 % en 2027**. Ce rythme, inférieur à celui observé avant la crise, traduirait néanmoins une activité qualifiée d'« atone mais résiliente ».

Cette évolution recouvre des situations contrastées selon les zones géographiques. La croissance atteindrait environ **1,8 %** dans les économies avancées, pénalisées par des conditions financières encore restrictives, des gains de productivité limités et des marchés du travail demeurant sous tension. À l'inverse, les pays émergents et en développement, avec une croissance légèrement supérieure à **4 %** annoncée pour 2026 et 2027, continueraient de soutenir l'essentiel de la dynamique économique mondiale.

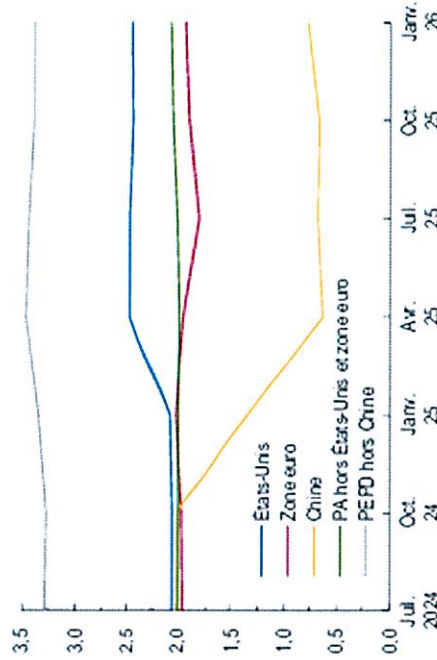
À l'échelle internationale, **l'inflation poursuivrait son ralentissement**, tout en restant supérieure aux objectifs dans certains grands pays. Dans ce contexte, l'environnement économique mondial reste marqué par une fragilité persistante et un niveau élevé d'incertitudes, constituant un cadre déterminant pour l'évolution des finances publiques françaises et les orientations budgétaires des collectivités territoriales.

Par ailleurs, le resserrement des politiques commerciales américaines, dans un contexte de repli protectionniste, continue de peser sur les échanges internationaux et d'intensifier la concurrence au sein d'une économie mondiale fortement interdépendante. Malgré les orientations portées par l'administration Trump, l'économie des États-Unis demeure confrontée à une inflation encore élevée, tandis que la croissance ralentit sous l'effet d'un affaiblissement de la consommation et d'une dynamique des exportations relativement peu soutenue.

À l'inverse, la Chine, autre pilier de l'économie mondiale, pourrait connaître un rebond modéré de son activité, soutenu par des mesures de relance et par un ajustement du yuan favorable à la compétitivité des exportations, en dépit d'un environnement commercial international plus contraint.

Graphique 5. Les dynamiques d'inflation divergent

(Provisions d'inflation pour 2026, en pourcentage, en glissement annuel)



Source : calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses indique les mois de publication des Perspectives de l'économie mondiale. Pour les deux agrégats, la valeur correspond à la médiane du groupe. PA = pays avancés ; PECO = pays émergents et pays en développement.

2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Sur le plan national:

L'économie française devrait enregistrer une croissance de 0,8% en 2025 selon l'INSEE et 0,7% selon la Banque de France. L'évolution de la situation politique et budgétaire en France constitue un aléa important, tout comme les tensions géopolitiques et commerciales sur le plan international.

Les deux institutions prévoient un rebond de l'activité en 2026 (1,3% pour la Banque de France).

Évolution en %	2024	2025	2026	2027
Croissance du PIB réel	1,1	0,7	0,9	1,1
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	2,3	1,0	1,3	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, fin d'année)	7,4	7,5	7,6	7,4

Source : [Banque de France](#), 15 septembre 2025.

2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Produit Intérieur Brut

Selon les projections de la Banque de France arrêtées début décembre 2025, la croissance française resterait modérée dans un contexte d'incertitude politique, budgétaire et fiscale élevée.

Les projections publiées en décembre avaient été établies avant l'adoption définitive du budget 2026 et reposaient alors sur une hypothèse conventionnelle fondée sur les projets de loi de finances initiaux.

Après **+1,1 % en 2024**, le PIB progresserait de **+0,9 % en 2025**, soutenu notamment par la production de matériels de transport et le dynamisme des exportations.

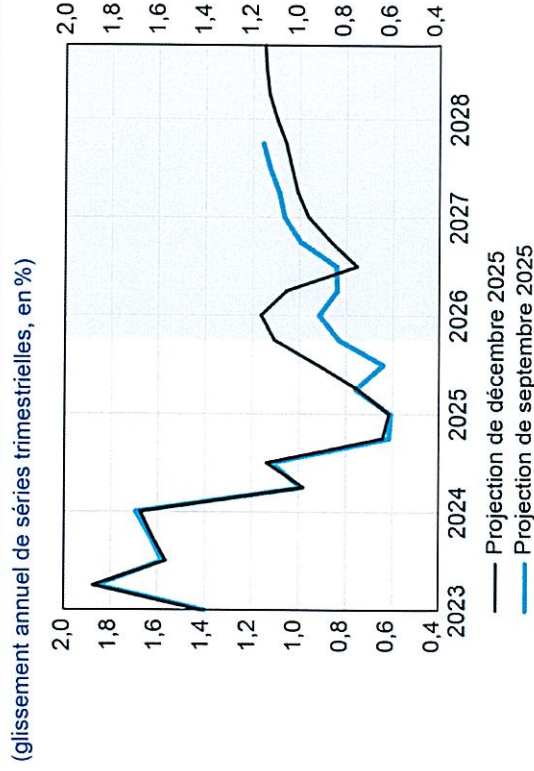
La croissance atteindrait ensuite **+1,2 % en 2026** et **+1% en 2027**, puis **+1,1 %** en 2028.

Cette progression serait portée par le redressement progressif de la consommation des ménages et de l'investissement privé.

En 2025, la consommation demeurerait toutefois freinée par un niveau d'épargne élevé lié à l'incertitude.

La Banque de France souligne enfin que le maintien d'une instabilité politique, budgétaire et aujourd'hui internationale avec l'accroissement des conflits au Moyen-Orient continuerait de peser sur l'activité.

Graphique 1 : Croissance du PIB réel



Croissance du PIB réel

Source: Insee jusqu'au troisième trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Inflation

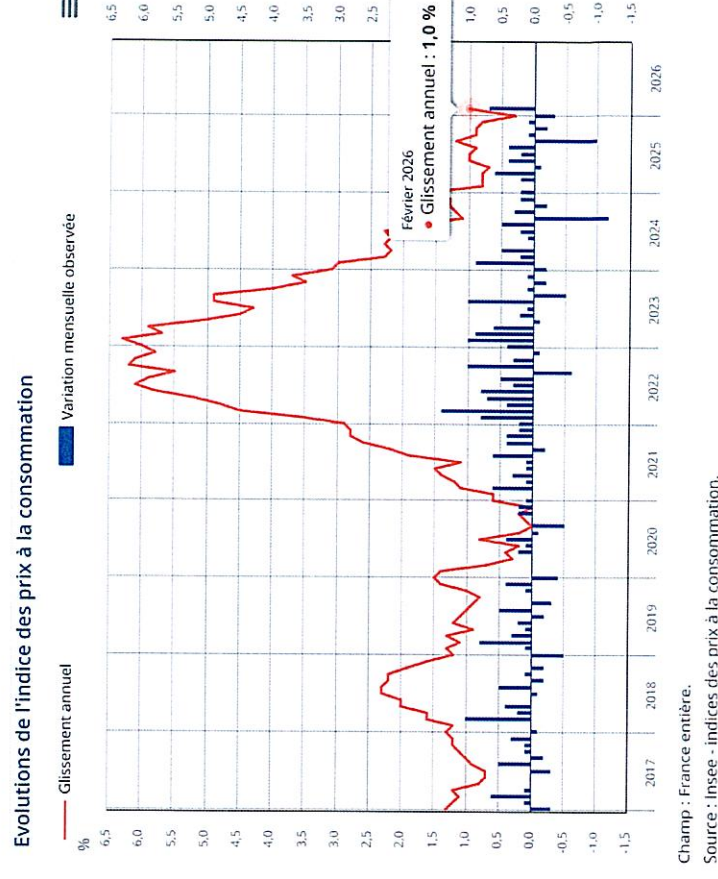
Après un net reflux en 2025, l'inflation repartirait légèrement en début d'année 2026.

Selon l'estimation provisoire de l'Insee, les prix à la consommation augmenteraient de **+1,0 % sur un an en février 2026**, après +0,3 % en janvier ; l'IPCH atteindrait +1,1 %, après +0,4 % le mois précédent.

Cette remontée s'expliquerait d'abord par un effet de base sur les prix de l'énergie, lié à la forte baisse des prix de l'électricité intervenue en février 2025. Les prix des produits manufacturés reculeraient moins fortement, tandis que les prix de l'alimentation, des services et du tabac accéléreraient également.

Sur un mois, les prix rebondiraient de +0,7 % en février (+0,8 % pour l'IPCH), sous l'effet notamment de la hausse saisonnière des services de transport et de la fin des soldes sur les produits manufacturés.

Malgré cette remontée ponctuelle, l'inflation resterait à un niveau modéré. Pour les collectivités, la contrainte demeure toutefois sensible, les effets du niveau élevé des prix passés continuant de se diffuser dans les marchés et les dépenses de fonctionnement.



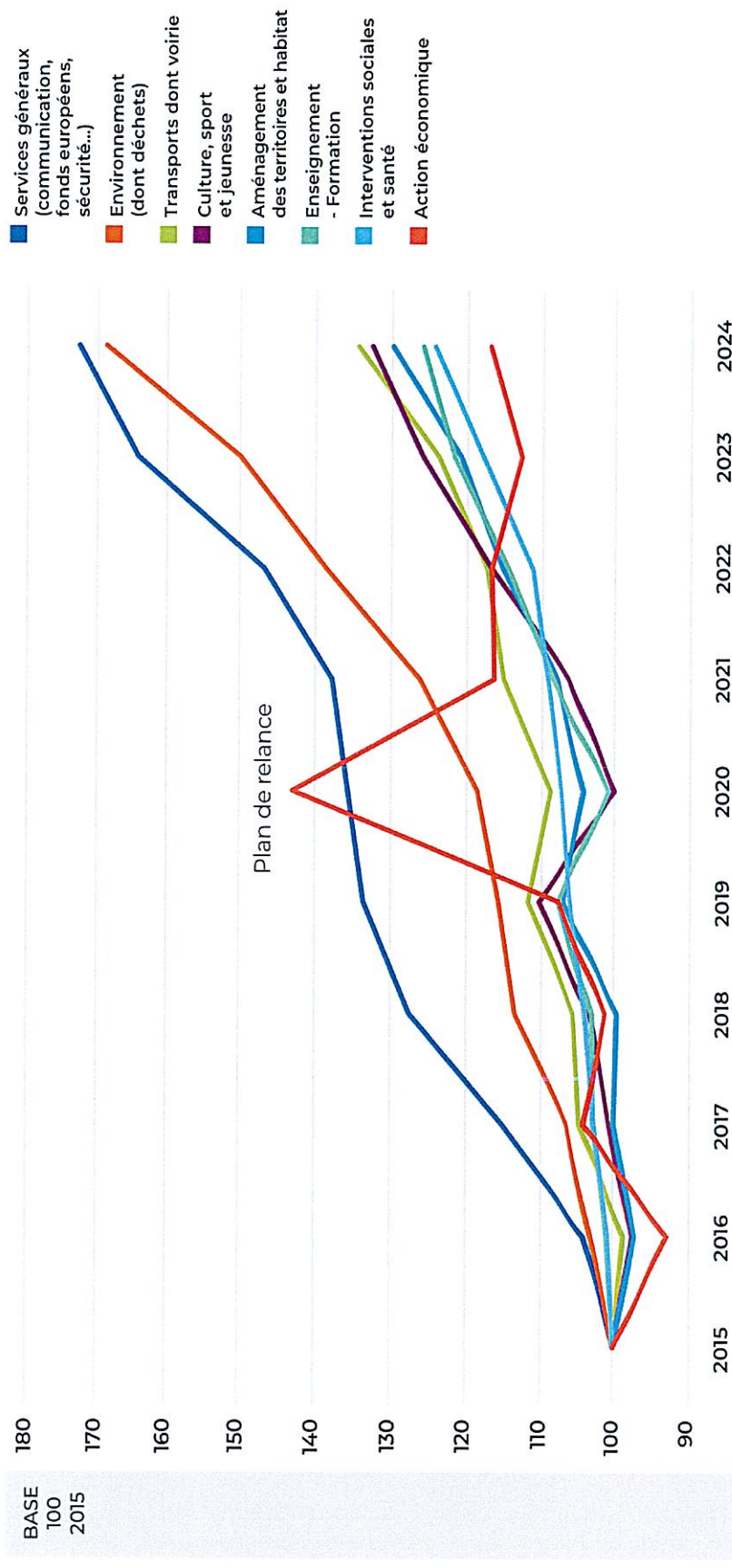
Indice des prix à la consommation

Source: Insee – février 2026

2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Évolution des budgets locaux par politique publique

© La Banque Postale



Source : traitement LBP des balances comptables DGFIP 2015-2024, présentation fonctionnelle, BP+BA.

Les premiers éléments d'analyse pour 2025¹, issus d'un échantillon de budgets primitifs, laissent envisager un retournement de situation avec des arbitrages en défaveur de certaines politiques, l'action économique étant la plus touchée.

2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Chômage

Le marché du travail resterait globalement résilient, malgré des signes d'ajustement. Au troisième trimestre 2025, l'emploi total progresserait légèrement, soutenu par l'emploi public et l'emploi non salarié, tandis que l'emploi salarié marchand demeure quasi stable. Dans le même temps, les indicateurs conjoncturels signalent un climat de l'emploi encore dégradé, bien qu'en légère amélioration.

Selon la Banque de France, le taux de chômage atteindrait **7,6 % en moyenne en 2025**, puis augmenterait légèrement à **7,8 % en 2026**, avant de refluer à 7,6 % en 2027 puis à 7,4 % en 2028. L'emploi total continuerait ainsi de progresser modestement jusqu'à fin 2026, avant une reprise plus marquée, mais à un rythme inférieur à celui observé après la crise sanitaire.

Déficit et Dette publique

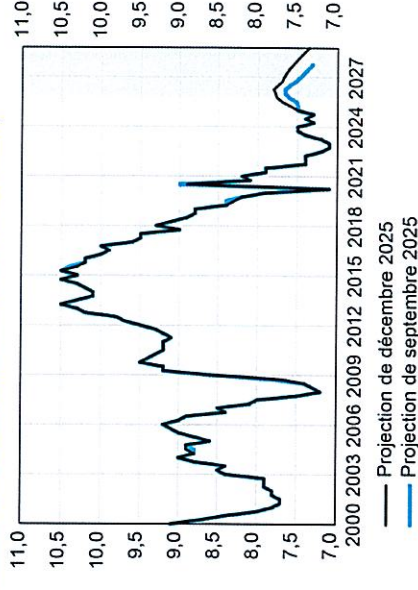
La réduction du déficit public se poursuivrait, mais à un rythme insuffisant pour stabiliser la dette.

En 2025, le déficit public atteindrait **5,4 % du PIB**, en amélioration par rapport à 2024, sous l'effet principalement de mesures fiscales renforçant les prélèvements obligatoires. En 2026, il serait probablement proche de **5 % du PIB**, un niveau un peu plus dégradé que les hypothèses initiales.

Au-delà, le déficit continuerait de se réduire progressivement, mais l'ajustement budgétaire resterait insuffisant pour enrayer la hausse de l'endettement. Le ratio de dette publique poursuivrait ainsi sa progression sur tout l'horizon de prévision pour **dépasser légèrement 120 % du PIB en 2028**, creusant encore l'écart avec la moyenne de la zone euro.

Graphique 8 : Taux de chômage

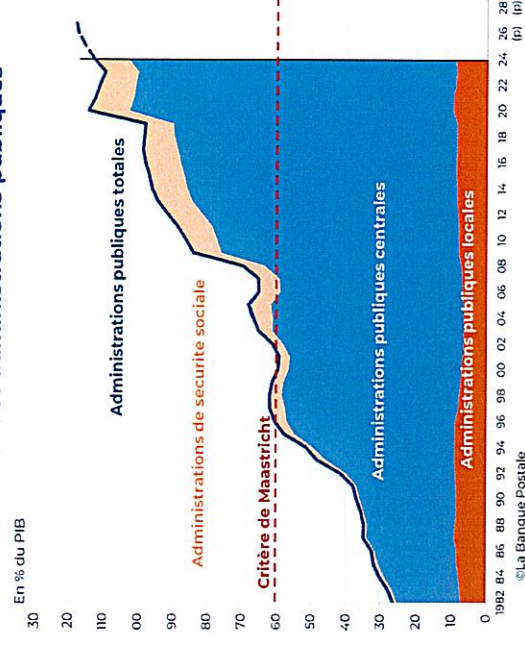
(au sens du BIT, en % de la population active, France entière)



Taux de chômage

Source: Insee jusqu'au 3^{ème} trimestre 2025

La dette des administrations publiques



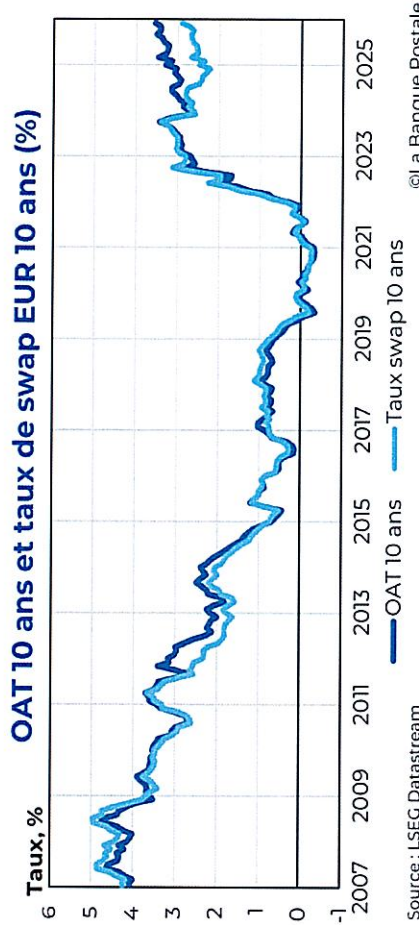
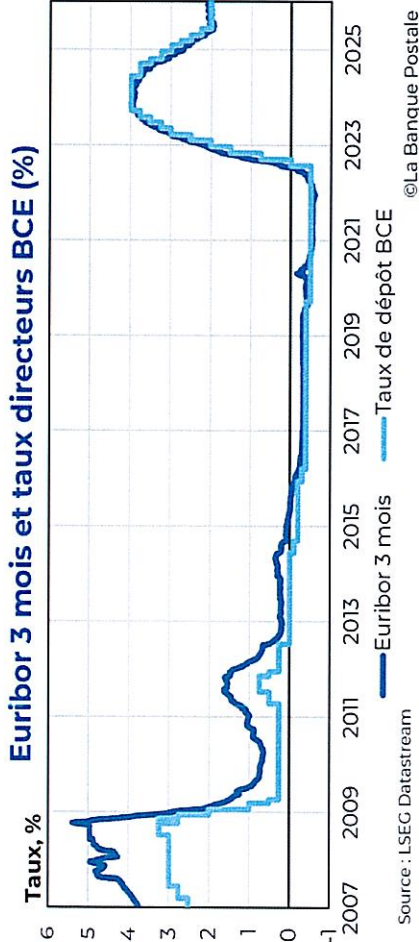
2.1. L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Taux d'intérêt

Le reflux de l'inflation en zone euro, revenue globalement autour de la cible de 2 %, a permis à la BCE de poursuivre la normalisation de sa politique monétaire. Le taux de dépôt a ainsi été ramené de **4,00 % en juin 2024 à 2,00 % en juin 2025**, à l'issue de huit baisses successives. La BCE considère désormais être proche de la fin de ce cycle d'assouplissement, et les marchés n'anticipent pas, à ce stade, de nouvelle évolution des taux directeurs en 2026.

En revanche, cette détente des taux courts ne s'est pas traduite par une baisse des taux longs. En zone euro, le taux souverain allemand à 10 ans est remonté à **2,8 % fin 2025**, notamment sous l'effet des annonces de relance budgétaire en Allemagne et des tensions observées sur les taux mondiaux. En France, l'instabilité politique continue de peser sur les conditions de financement : le taux de l'**OAT à 10 ans atteindrait 3,6 % fin 2025**, contre **3,0 % fin 2024**, avec un écart durablement plus élevé vis-à-vis de l'Allemagne.

Pour les collectivités locales, ce contexte se traduit par une amélioration sur les financements à court terme, mais des conditions de financement de long terme qui demeurent relativement tendues. L'évolution du contexte politique et budgétaire restera donc déterminante pour l'orientation des taux en 2026.



02

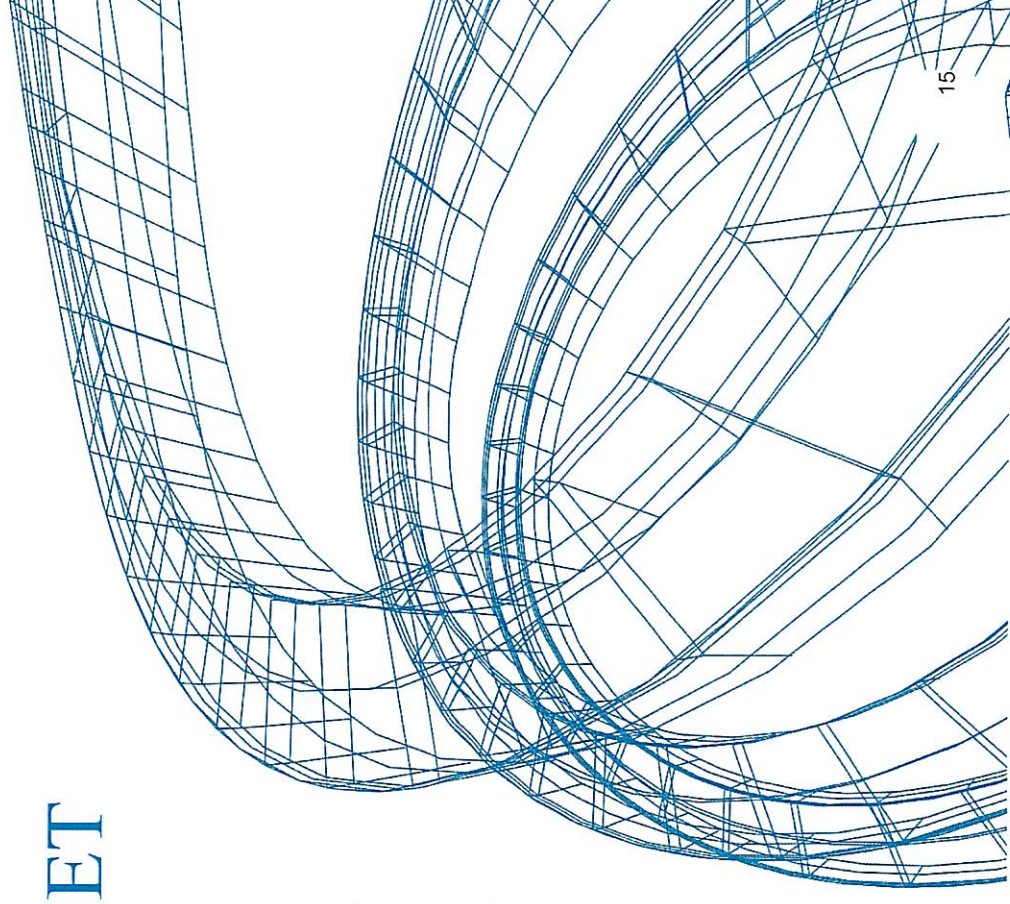
CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET LÉGISLATIVE

2.1 L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS
MACROÉCONOMIQUES

2.2 LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES

7

15



2.2. LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES

Mesures législatives et réglementaires

- Après son examen parlementaire, le projet de loi de finances pour 2026 a été considéré comme adopté en lecture définitive le 2 février 2026 en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. La loi de finances pour 2026 a ensuite été promulguée le 19 février 2026 et publiée au Journal officiel le 20 février 2026.
- Cette loi s'inscrit dans la poursuite de la stratégie de redressement des finances publiques. Elle intervient dans un contexte de forte contrainte budgétaire et de dette publique élevée, avec un objectif de déficit public proche de 5 % du PIB en 2026. Pour les collectivités territoriales, elle combine le maintien des concours financiers de l'État et plusieurs mesures d'ajustement participant à l'effort global de redressement des comptes publics.
- **Les principaux points concernant les collectivités locales sont les suivants :**
 - **Gel de la DGF en 2026** : le montant global de la DGF est maintenu à son niveau de 2025. Pour les communes, cela signifie une enveloppe stable en valeur mais non revalorisée malgré l'inflation. En pratique, la hausse de la péréquation (**DSU** et **DSR**) est financée en partie par écrêtement de la dotation forfaitaire des communes, ce qui peut peser sur les communes non ou peu bénéficiaires de ces dotations.
 - **Progression de la péréquation verticale** : les enveloppes de **DSU** et **DSR** continuent d'augmenter en 2026. Cette mesure est favorable aux communes éligibles, mais elle est financée sans abondement supplémentaire de l'État, ce qui renforce l'effet redistributif au sein du bloc communal. Pour une commune comme Limay, l'impact dépendra donc de son niveau d'éligibilité à ces dotations.
 - **Exonération du DILICO 2** : en 2026, **les communes ne sont pas concernées** par le nouveau prélèvement DILICO 2, qui porte principalement sur les EPCI à fiscalité propre, les départements et les régions.
 - **FCTVA** : la loi de finances pour 2026 crée une **année blanche de FCTVA pour les intercommunalités**, liée au décalage d'un an du versement. Cette mesure ne vise pas directement les communes ; pour Limay, l'impact serait donc surtout indirect, via l'EPCI si celui-ci voit sa capacité d'investissement ou son autofinancement affectés.

2.2. LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES

Mesures législatives et réglementaires

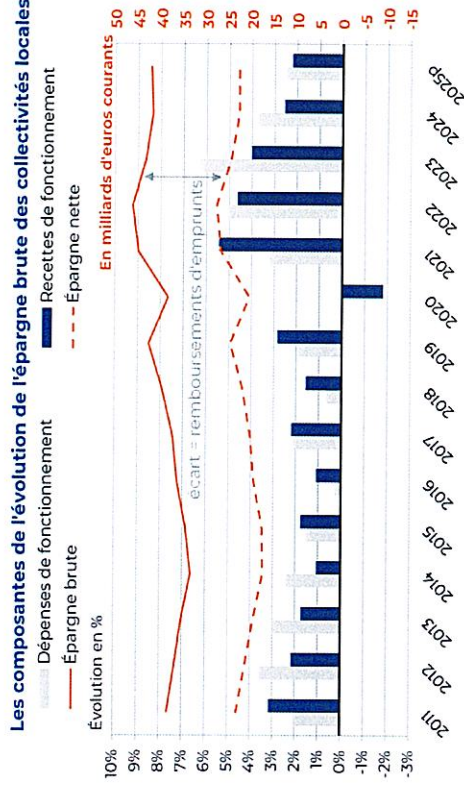
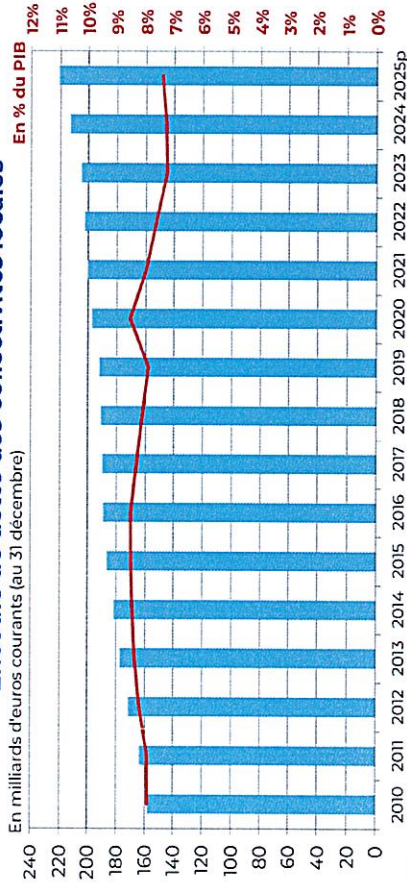
- **Diminution DCRTP** : la loi de finance initiale 2026 fixe la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle communale à 0,137 Md€ en 2026, soit une **disparition quasi-totale de la dotation**.
- **Rabot des FDPTP** : la LFI prévoit une baisse de -23% des Fonds Départementaux de Péréquation de Taxe professionnelle mais avec de fortes disparités entre départements puisque seuls 48 départements en perçoivent encore.
- **Réforme de la fiscalité des logements vacants** : à compter du **1er janvier 2027**, la **TLV** et la **THLV** sont fusionnées en une **taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)**. Le produit de cette taxe sera affecté au budget des **communes ou des EPCI** à fiscalité propre.
- **Valeurs locatives et fiscalité locale** : l'intégration des valeurs locatives actualisées des locaux professionnels est **reportée à 2027**, avec prorogation en 2026 du mécanisme atténuateur dit de « planchonnement ». Par ailleurs, la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation est elle aussi décalée. Ces reports limitent les variations brutales de bases fiscales à court terme pour les communes.
- **Établissements industriels** : à compter de **2027**, la revalorisation annuelle des valeurs locatives des établissements industriels sera alignée sur celle des autres locaux professionnels.
- **Taxe d'aménagement** : la LFI modifie certaines règles de recouvrement, notamment avec l'abaissement du seuil des « grands projets » soumis à acompte et l'amélioration de la taxation d'office pour certaines constructions non déclarées ou irrégulières.
- **CNFPT** : la loi plafonne à **396,98 M€** les recettes de cotisations perçues par le CNFPT, alors même que les collectivités continuent de verser leur cotisation au taux habituel.
- **TFPNB agricole** : la compensation par l'État de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties agricoles est relevée en 2026.

2.2. LE CONTEXTE DES FINANCES LOCALES

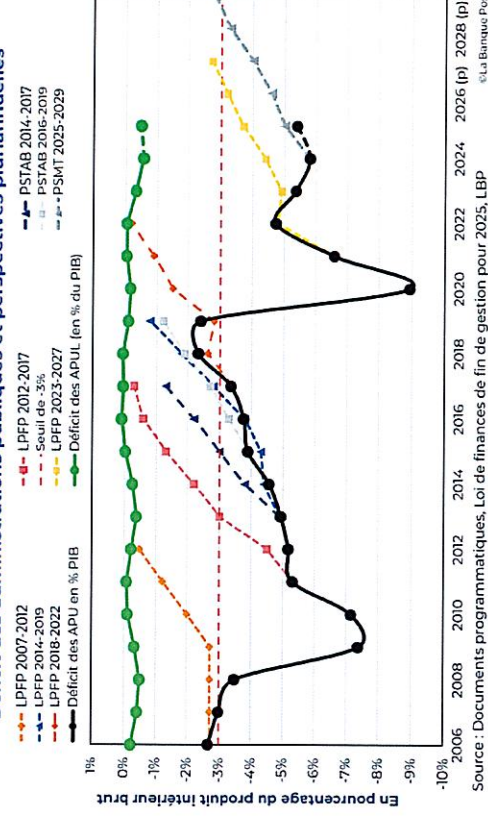
Bilan estimé des finances locales 2025

- Les finances locales resteraient sous tension en 2025, dans le prolongement des fragilités observées en 2024. Les dépenses de fonctionnement continueraient de progresser légèrement plus vite que les recettes de fonctionnement, ce qui maintiendrait une pression sur les marges de manœuvre des collectivités. Dans ce contexte, **l'épargne brute se stabiliserait globalement en 2025**, sans retrouver une dynamique réellement favorable.
- Parallèlement, le niveau des investissements locaux resterait élevé en 2025, à un niveau proche de celui atteint en 2024, avec un financement reposant davantage sur le recours à l'emprunt. Cette dynamique d'équipement se traduirait par une nouvelle hausse de l'encours de dette des collectivités, qui atteindrait **environ 220 Md€ fin 2025**.
- Rapporté à la richesse nationale, cet endettement demeurerait toutefois contenu autour de **7% à 8% du PIB**, soit un niveau très inférieur à celui de l'ensemble des administrations publiques. Au total, le bloc local conserverait une capacité d'investissement soutenue, mais dans un cadre financier plus contraint, marqué par une épargne moins abondante et un recours accru à l'endettement.

Encours de dette des collectivités locales



Déficit des administrations publiques et perspectives pluriannuelles



03

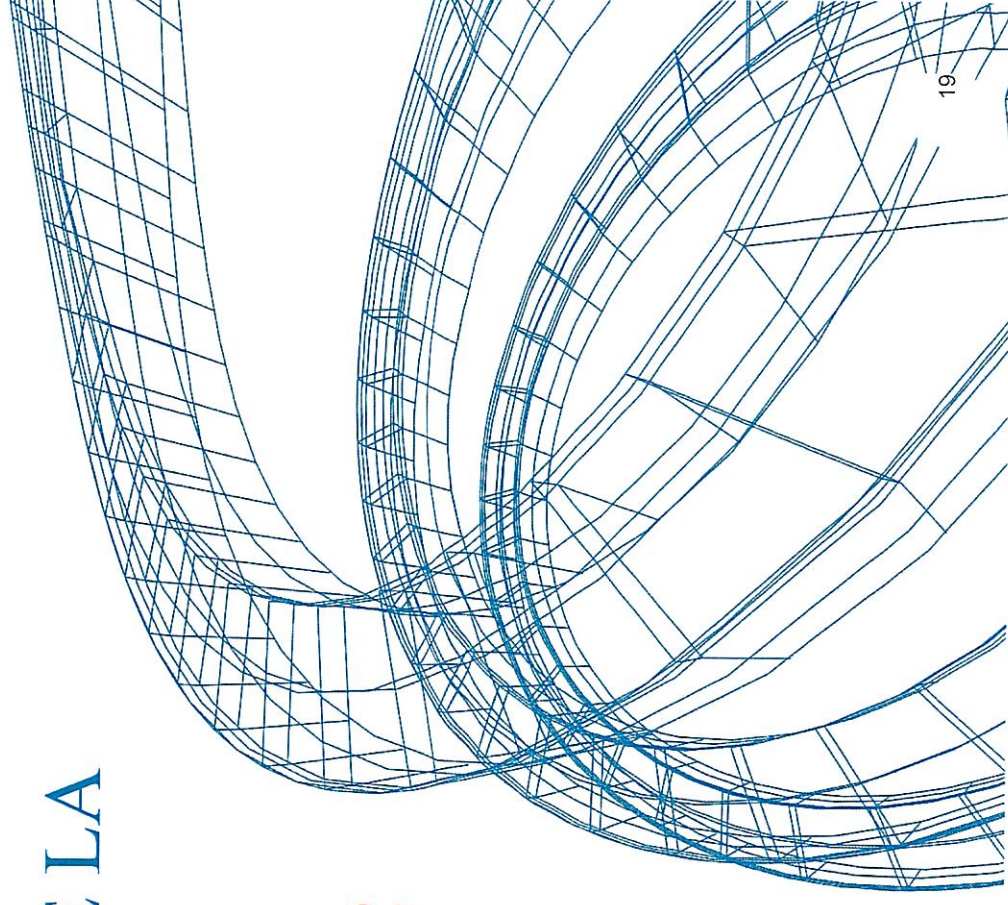
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LIMAY

3.1 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

20

3.2 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026

27



03

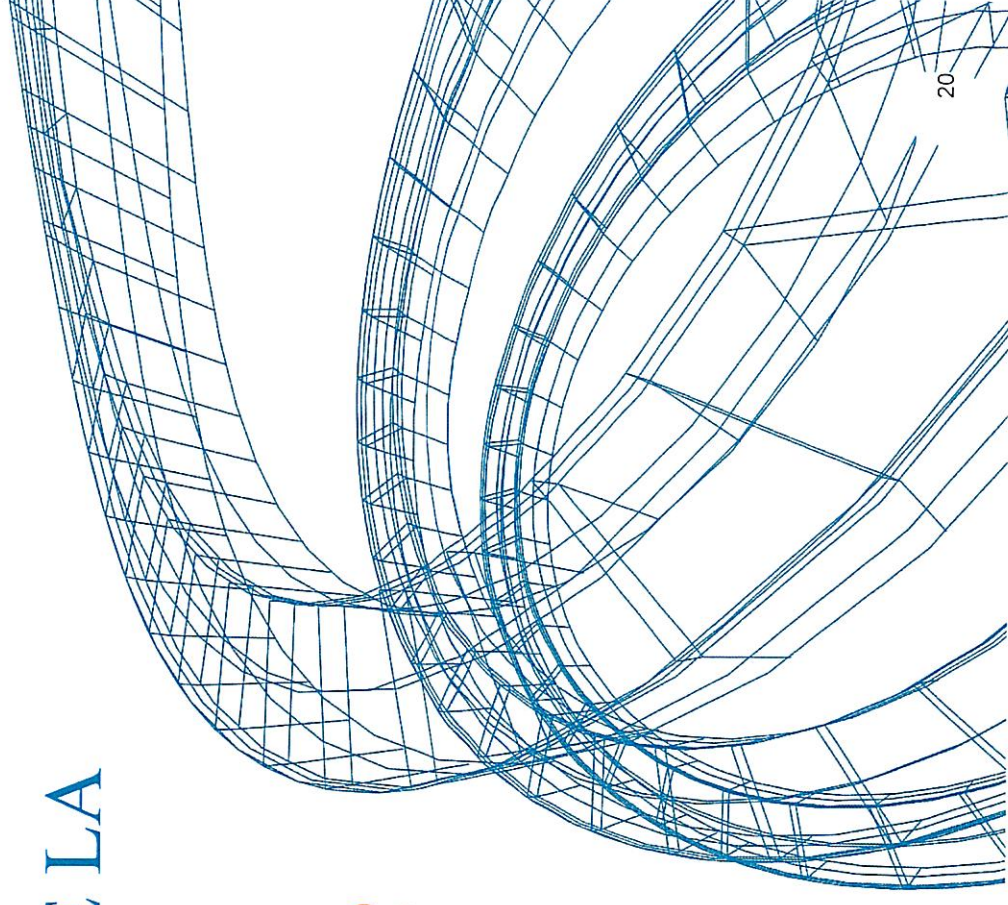
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LIMAY

3.1 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

3.2 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026

20

27



3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

K€		2023	2024	2025
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles)		23 622 k€	23 707 k€	22 935 k€
Recettes Réelles de fonctionnement (hors produits de cession)		25 914 k€	26 921 k€	26 819 k€
EPARGNE DE GESTION		2 292 k€	3 214 k€	3 884 k€
Charges financières		555 k€	620 k€	527 k€
EPARGNE BRUTE		1 736 k€	2 593 k€	3 357 k€
TAUX D'EPARGNE BRUTE		6,70%	9,63%	12,52%
Remboursement en capital		1 764 k€	1 879 k€	1 727 k€
EPARGNE NETTE		-28 k€	715 k€	1 631 k€
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)		314 k€	316 k€	743 k€
Dépenses d'équipement		3 291 k€	3 512 k€	3 073 k€
Emprunt nouveau		2 000 k€	2 000 k€	2 600 k€
RESULTAT DE L'EXERCICE		-589 k€	-483 k€	2 028 k€
Résultat reporté		415 k€	-174 k€	-657 k€
SOLDE GLOBAL DISPONIBLE		-174 k€	-657 k€	1 370 k€
Restes à réaliser		-818 k€	-194 k€	-554 k€
SOLDE GLOBAL DE CLOTURE		-992 k€	-851 k€	816 k€
Encours de dette au 31/12		18 403 k€	18 553 k€	19 410 k€
Capacité de désendettement en années		10,60	7,15	5,78
Seuil prudentiel		10	10	10

Les épargnes sont en hausse de manière consécutives grâce à des dépenses de fonctionnement en diminution pour 2025. Les recettes ont pour leur part globalement stagné: diminution des dépenses de fonctionnement sur un an: -3,2%. Stagnation des recettes sur un an: -0,4 %. Le taux d'épargne brute s'élève désormais à 12,53% en 2025. Ainsi, après une première année positive en 2024, l'épargne nette reste positive est s'accroît pour atteindre 1 631k€.

Les remboursements d'emprunts restent relativement contenus en légère diminution par rapport à 2024.

Enfin, les dépenses d'investissement de l'année 2025 ont été majoritairement financées par l'emprunt comme l'année dernière (2,6M€) mais également via la hausse de l'épargne nette. L'année 2025 voit ainsi un résultat de l'exercice positif à 2 028k€.

En ajoutant les déficits de l'année 2024, le solde global disponible devient ainsi positif à 1 370k€.

3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Dépenses de fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Taux évolution
011 - Charges à caractère général	5 282 083 €	4 682 872 €	
012 - Charges de personnel	17 447 904 €	16 906 794 €	
65 - Autres charges de gestion courantes	977 179 €	1 345 330 €	
66 - Charges financières	620 396 €	527 012 €	
67 - Charges exceptionnelles	173 €	4 040 €	
68 - Dotations aux provisions	0 €	23 494 €	
042 - Opérations d'ordres	1 194 990 €	1 456 766 €	
TOTAL des dépenses réelles	25 522 724 €	24 946 307 €	-2,3%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 24,95 M€ en 2025 selon le CFU, contre 25,5 M€ environ l'exercice précédent, soit une baisse de 2,3 %.

- ❖ Les charges de personnel demeurent le principal poste de dépenses avec 16,91 M€, représentant près des deux tiers des dépenses réelles de fonctionnement. Leur évolution montre une nette diminution malgré les effets des mesures statutaires et des évolutions de carrière.
- ❖ Les charges à caractère général s'établissent à 4,68 M€, en retrait par rapport à 2024 (5,28 M€), traduisant une maîtrise des dépenses de fonctionnement courant mais aussi des effets de régularisation à la hausse en 2024 et à la baisse en 2025.
- ❖ Les autres charges de gestion courante atteignent 1,35 M€, en progression par rapport au CA 2024 (0,98 M€), notamment sous l'effet de l'évolution de certaines participations et subventions versées (subvention CCAS, intérêts moratoires, changement d'imputations comptables)
- ❖ Les charges financières s'élèvent à 527 k€, niveau cohérent avec le profil d'endettement de la collectivité, tandis que les charges exceptionnelles e restent marginales (4 k€).
- ❖ Enfin, 23 k€ de dotations aux provisions ont été comptabilisés et les opérations d'ordre atteignent 1,46 M€, correspondant aux écritures comptables internes sans impact direct sur la trésorerie.

Dans l'ensemble, la structure des dépenses de fonctionnement dépend essentiellement des charges de personnel : 68% des charges de fonctionnement.

3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Recettes de fonctionnement	CA 2024	CFU 2025	Taux évolution
013 - Atténuations de charges	203 770 €	257 850 €	
70 - Produits des services	1 713 121 €	1 682 745 €	
73 - Impôts et taxes sauf fiscalité locale	7 420 085 €	7 700 001 €	
731 - Fiscalité locale	10 222 681 €	10 470 258 €	
74 - Dotations et participations	7 155 871 €	6 573 314 €	
75 - Autres charges de gestion courante	205 510 €	134 994 €	
76 - Produits financiers	348 €	213 €	
77 - Produits spécifiques	86 €	154 162 €	
042 - Opérations d'ordres	1 396 414 €	1 340 322 €	
Total général	28 317 885 €	28 313 859 €	0,0%

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 28,3 M€ au CFU 2025, contre 28,3 M€ au CA 2024.

Les recettes de fonctionnement totales (y compris les opérations d'ordre) enregistrent une quasi parfaite stagnation entre 2024 et 2025.

Hors opérations d'ordre et produits spécifiques, le recul reste limité, à 0,37 %.

Cette quasi-stabilité d'ensemble masque des évolutions contrastées entre les principaux postes de recettes. La dynamique des produits fiscaux permet en grande partie de compenser la baisse des dotations et participations.

- On notera notamment la progression des impôts et taxes hors fiscalité locale, qui **augmentent de 279,9 k€** (+3,8 %), ainsi que celle de la fiscalité locale, en hausse de 247,6 k€ (+2,4 %). Ces deux postes soutiennent l'évolution globale des recettes de fonctionnement.
- À l'inverse, les **dotations et participations diminuent sensiblement de 582,6 k€** (-8,1 %) et constituent le principal facteur de repli des recettes entre les deux exercices.
- Les produits des services demeurent globalement stables, avec une légère baisse de 30 k€ (-1,8 %), traduisant une relative continuité du niveau d'activité.
- Les autres postes restent d'ampleur plus limitée : les atténuations de charges progressent de 54,1 k€ (+26,5 %), tandis que les autres produits de gestion courante reculent de 70,5 k€ (-34,3 %). Les produits financiers et produits spécifiques demeurent marginaux.
- Enfin, les opérations d'ordre diminuent de 56,1 k€ (-4,0 %), ce qui contribue également à la légère contraction du total des recettes de fonctionnement.

3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Dépenses d'investissements	CA 2024	CFU 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 878 580 €	1 726 634 €
20 - Immobilisations incorporelles	202 617 €	204 817 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 828 035 €	1 357 401 €
21 - Immobilisations corporelles	1 011 952 €	1 265 672 €
23 - Immobilisations en cours	233 988 €	242 929 €
27 - Autres immobilisations financières	235 000 €	0 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	2 936 €	2 175 €
040 - Opérations ordre de transfert entre sections	1 396 414 €	1 340 322 €
Déficit d'investissement reporté	1 564 990 €	3 452 281 €
TOTAL	8 354 513 €	9 592 230 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3,0 M€ au titre du CFU 2025 hors déficit reporté, opérations d'ordres et emprunts. contre 3,5 M€ au CA 2024.

En intégrant le déficit reporté de 3,5M€ de 2024 , le total de la section atteint 9,6 M€, soit une hausse de 14,8 % par rapport au CA 2024.

- Les investissements ont notamment concerné les équipements ou travaux suivants:

- Poursuite du Schéma Directeur Immobilier Energétique
- Finalisation des travaux d'aménagement de la parcelle pour la Compagnie des Contraires
- Etudes groupes scolaire (programme techniques, programmes environnementales, études,...)
- P3 du marché de performance énergétique
- Acquisitions foncières (îles, Bois de Saint Sauveur)
- Achat de matériel informatique (ENI,...)
- Participation à l'opération d'aménagement du centre-ville
- Travaux dans les écoles
- Engagement des études et des travaux du parc Marcel Paul (NPNRU)
- Engagement du déploiement de la vidéoprotection
- Poursuite des études du futur groupe scolaire (NPNRU)
- Deuxième tranche du fonds de concours du quartier de la gare

3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Recettes d'investissements	CA 2024	CFU 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	204 736 €	212 683 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	1 391 114 €	2 795 161 €
13 - Subventions d'investissement	109 222 €	530 450 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 000 000 €	2 600 000 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	2 170 €	0 €
040 - Opérations ordre de transfert entre section	1 194 990 €	1 456 766 €
Total général	4 902 231 €	7 595 060 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 7,6 M€ au titre du CFU 2025, contre 4,9M€ au CA 2024, soit une hausse de 55 %.

- Elles comprennent d'abord 213 k€ au titre des dotations, fonds divers et réserves (FCTVA).
- Les subventions d'investissement s'établissent à 530 k€, en nette progression par rapport au CA 2024 (109 k€).
- La section d'investissement est également financée par un. emprunt de 2,6M€.
- Par ailleurs, la commune mobilise un excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 2,8 M€ pour financer ses investissements, contre 1,39 M€ au CA 2024 venant également expliquer cette hausse des recettes d'investissement.
- Enfin, les opérations d'ordre de transfert entre sections représentent 1,46 M€.

3.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

	CA 2024	CFU 2025		CA 2024	CFU 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	24 327 734 €	23 489 541 €	Dépenses réelles d'investissement	9 873 099 €	9 139 632 €
Dépenses d'ordres de fonctionnement	1 194 990 €	1 456 766 €	Dépenses d'ordres d'investissement	1 396 414 €	1 340 322 €
Total	25 522 724 €	24 946 307 €	Total	11 269 513 €	10 479 953 €
Recettes réelles de fonctionnement	26 921 471 €	26 973 537 €	Recettes réelles d'investissement	6 622 242 €	7 026 017 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	1 396 414 €	1 340 322 €	Recettes d'ordre d'investissement	1 194 990 €	1 456 766 €
Total	28 317 885 €	28 313 859 €	Total	7 817 231 €	8 482 783 €
Solde de fonctionnement	2 795 161 €	3 367 552 €	Solde d'investissement	-3 452 281 €	-1 997 170 €

CA 2024

CFU 2025

Solde de clôture

-657 120 €

1 370 382 €

Le solde de fonctionnement s'élève ainsi pour 2025 à 3,4 M€.

Le solde d'investissement s'élève pour 2025 à -2 M€.

Le solde de clôture est ainsi positif à presque 1,4 M€ contre - 657k€ en 2024.

03

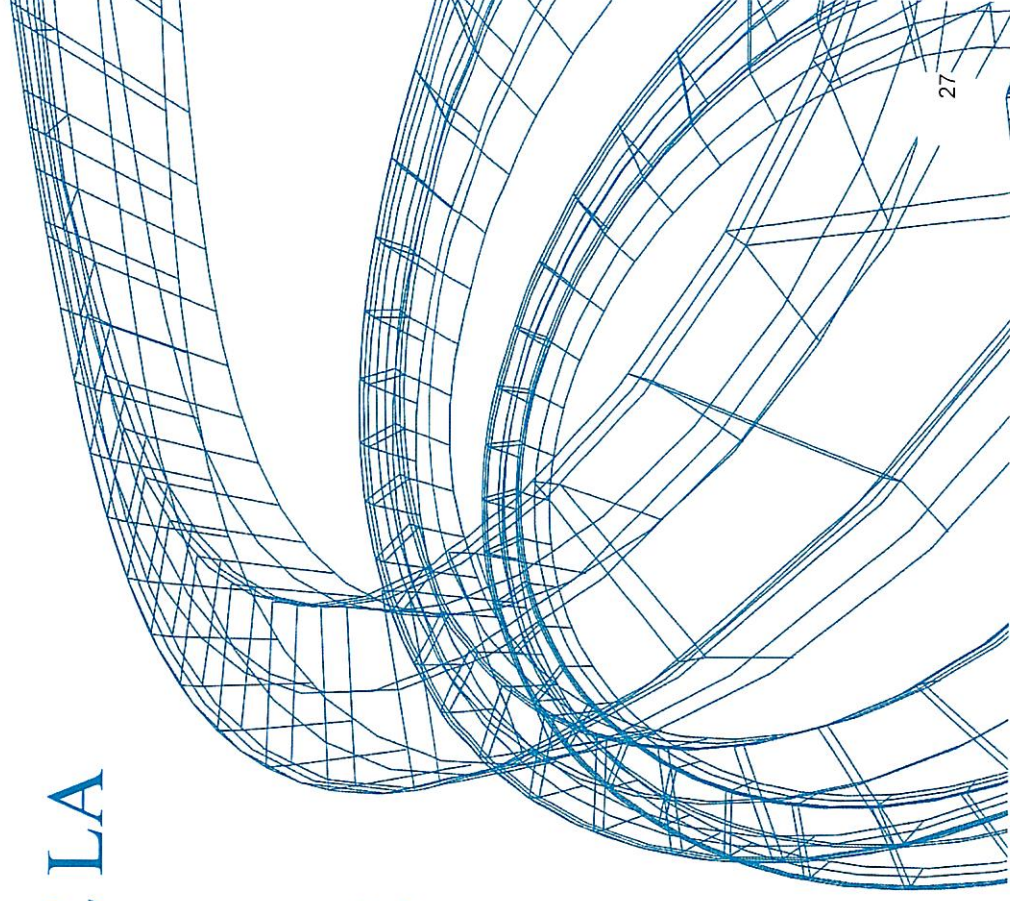
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LIMAY

3.1 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

3.2 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026

20

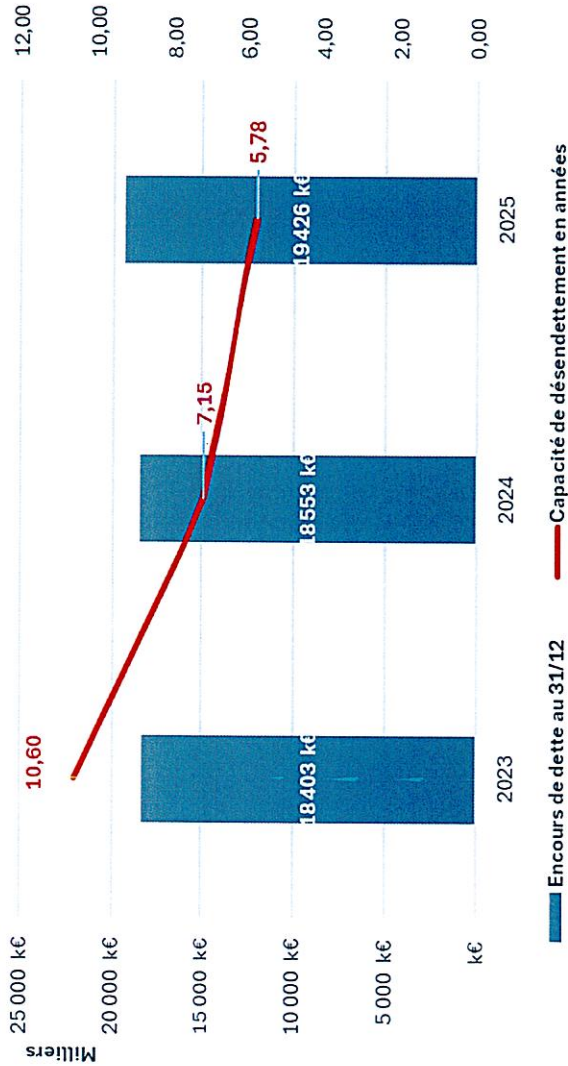
27



3.2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026

Prêteur	Montant emprunté	CRD 31/12/2025	Annuité totale 2026	En Intérêts 2026	En Capital 2026	Nombre d'emprunts
ARKEA	2 485 117 €	1 046 060 €	249 918 €	7 561 €	242 358 €	1
BANQUE POSTALE	4 600 000 €	4 600 000 €	262 877 €	147 877 €	115 000 €	2
CAISSE D'EPARGNE	8 970 833 €	3 791 730 €	632 091 €	112 596 €	519 495 €	7
CREDIT AGRICOLE	5 610 000 €	3 978 127 €	370 157 €	53 195 €	316 962 €	5
DEXIA CL	931 723 €	462 996 €	241 118 €	15 370 €	225 748 €	1
SFIL CAFFIL	3 815 000 €	3 520 574 €	274 330 €	111 154 €	163 176 €	2
SOCIETE GENERALE	5 200 000 €	2 010 892 €	310 361 €	59 469 €	250 892 €	3
TOTAL	31 612 673 €	19 410 380 €	2 340 852 €	507 221 €	1 833 630 €	21

Etat de la dette



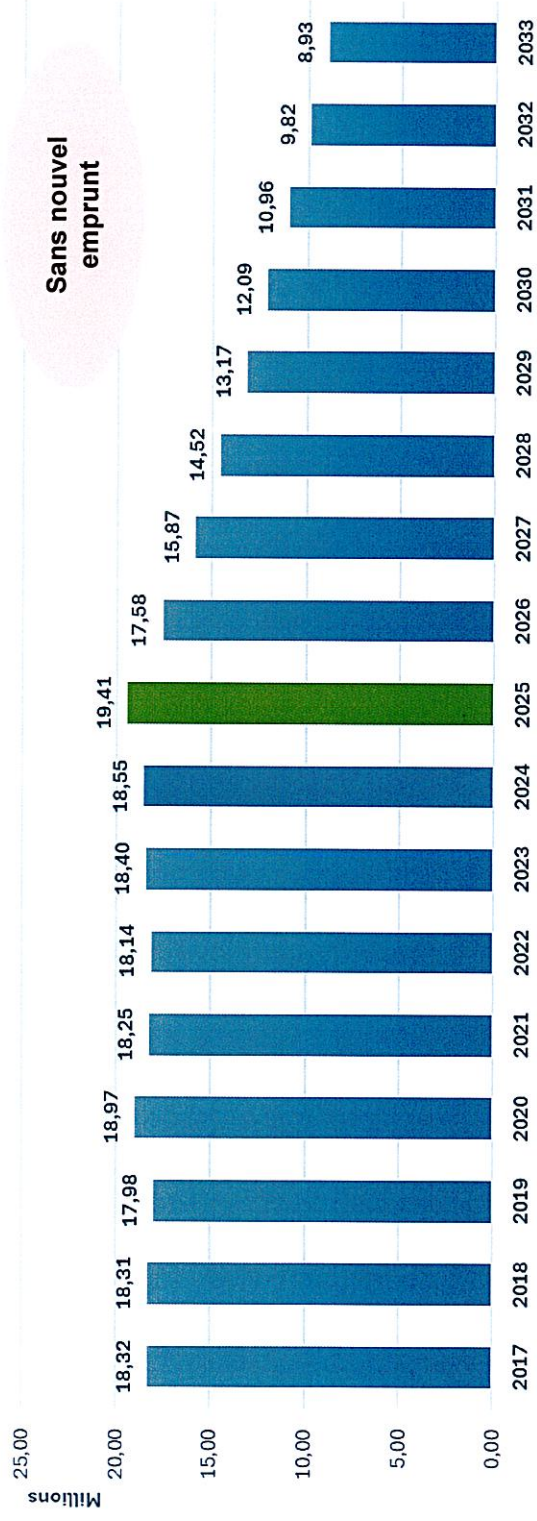
L'encours de la dette de la commune de Limay au 31/12/2025 s'élève à **19,41M€**. A fin 2024, la commune disposait d'une dette s'élevant à **18,55M€**.

Ainsi, malgré une hausse de l'encours de dette, la capacité de désendettement est en diminution entre 2024 et 2025 passant de 7,15 années à 5,78 années grâce à une augmentation des épargnes comme vu précédemment.

L'emprunt souscrit en 2025 de 2,6M€ auprès de la Banque Postale donnera lieu à un remboursement partiel en 2026 dès octobre.

3.2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT AU 1ER JANVIER 2026

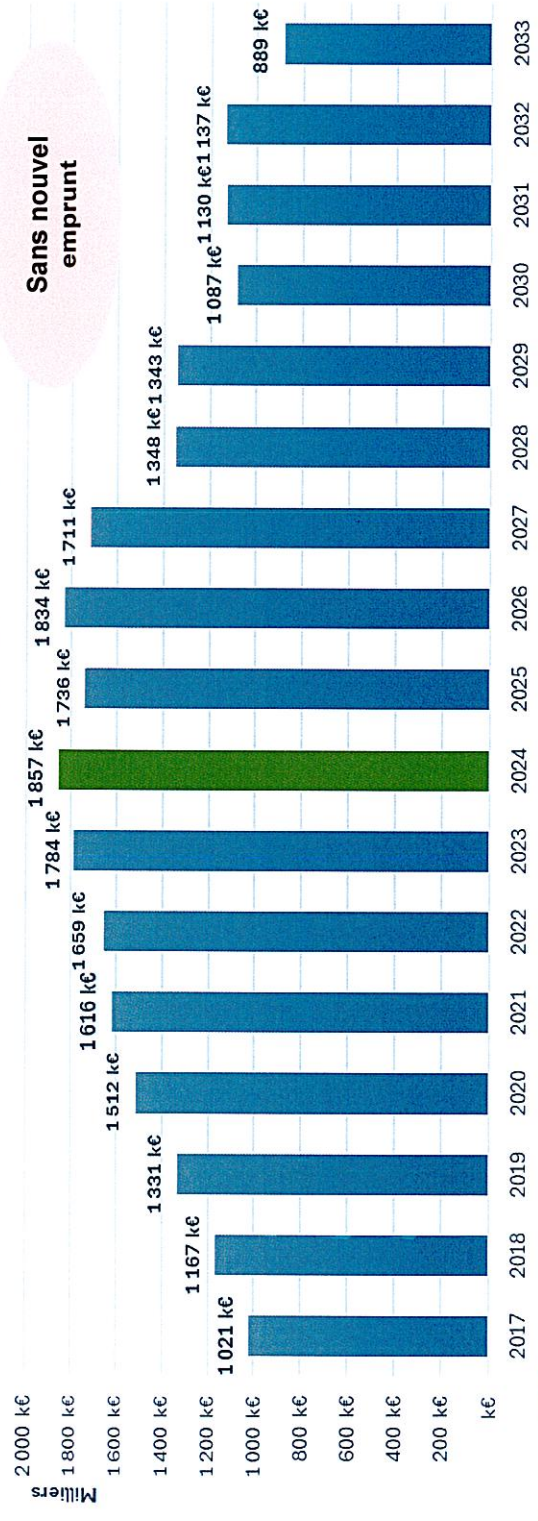
Encours de dette au 31/12/N



Fin 2025, l'encours de dette s'élève à **19,41M€**.

L'encours de dette reste stable sur les 8 dernières années.

Amortissement du capital par année



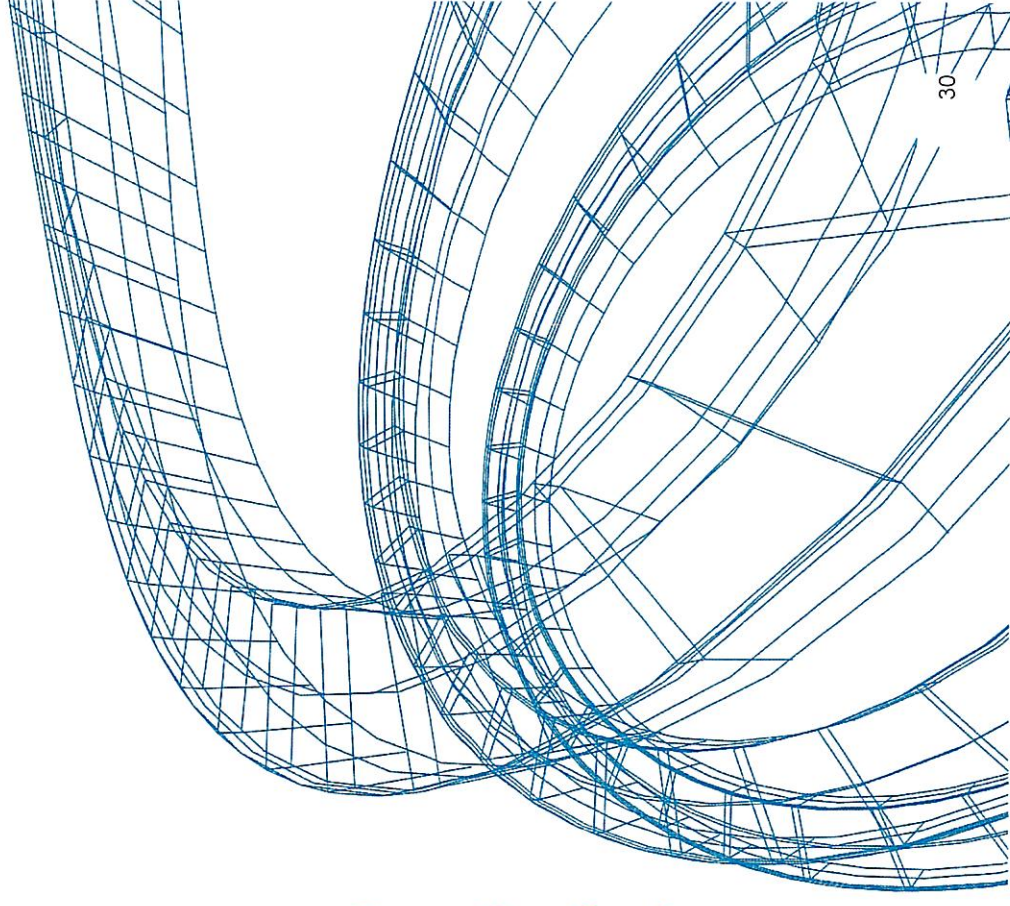
Malgré un encours stable sur les 8 dernières années, le capital remboursé a été en constante augmentation **avec un pic en 2024 de 1,86M€** à rembourser et un prochain à venir en 2026 sans prise en compte ici de l'emprunt de 2026.

En revanche, on observe l'arrêt de remboursement d'emprunts dès 2028

04

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

4.1	LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN	31
4.2	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
4.3	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
4.4	ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF	47



04

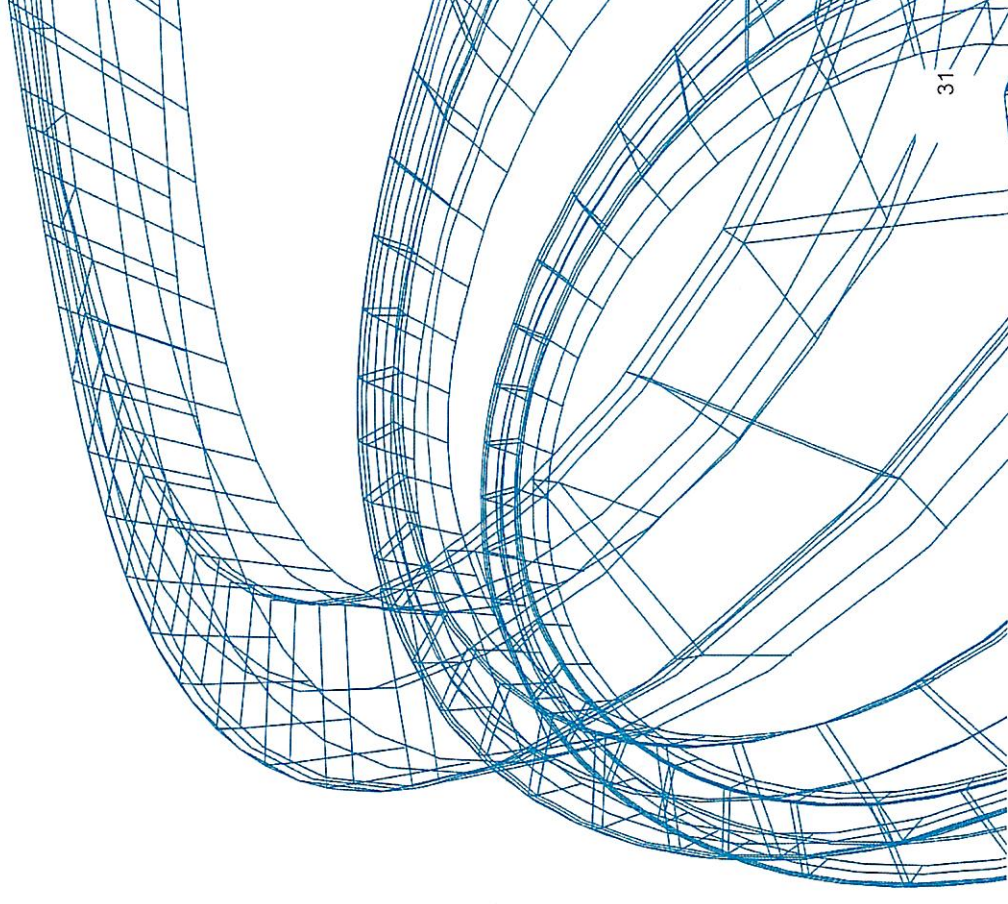
LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

4.1 LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE
INCERTAIN 31

4.2 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 34

4.3 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 43

4.4 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF 47



4.1. LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Une mandature 2020-2026 marquée par les crises et l'incertitude budgétaire

Depuis le début de la mandature, l'élaboration du budget communal a été marquée par une succession de chocs majeurs :

- **la crise sanitaire de 2020-2021**, qui a durablement pesé sur les finances publiques,
- **puis la crise énergétique de 2022-2023**, dans un contexte de fortes tensions d'approvisionnement et de guerre en Ukraine, ayant entraîné une forte hausse des coûts de l'énergie.
- Cette période a également été marquée par une poussée inflationniste exceptionnelle en 2022 et 2023, avant un net ralentissement en 2024 puis en 2025. En France, l'inflation s'est établie à **+0,9 % en moyenne annuelle en 2025**, après +2,0 % en 2024, et elle ressortait encore à **+0,9 % sur un an en février 2026**.

L'année 2026 s'inscrit ainsi dans un environnement moins inflationniste, mais encore fragile. Les tensions géopolitiques demeurent un facteur important d'incertitude, notamment du fait de la guerre en Ukraine et du conflit qui sévit au Moyen-Orient, avec des effets possibles sur les prix de l'énergie, les matières premières et les conditions de financement.

Parallèlement, si la BCE a abaissé ses taux directeurs en 2025 avant de les stabiliser en décembre 2025, le contexte financier reste plus contraint qu'avant le choc inflationniste. Dans ces conditions, la préparation du budget 2026 doit continuer d'intégrer avec prudence l'évolution des charges courantes, le coût des marchés publics et le niveau des taux d'intérêt.

4.1. LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Orientations du budget 2026: la stabilité vis-à-vis du BP 2025

- La masse salariale marquée par une augmentation structurelle:

- Hausse du point d'indice de 5 points au 1^{er} janvier 2024 qui avait été augmenté de 1,5% au 1^{er} juillet 2023 (et lui-même revalorisé de 3,5% en juillet 2022.)
- Augmentation du SMIC avancé de 2 mois en novembre 2024 selon l'inflation. Une augmentation pourrait intervenir en cours d'année si l'indice des prix à la consommation augmente d'au moins 2% par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du dernier montant du Smic.
- Evolution naturelle de la masse salariale d'environ **+2,5% chaque année, liée au G.V.T** (Glissement Vieillesse Technicité)
- **Hausse du taux de cotisation CNRACL de 3% / an**, pendant 4 ans (de 2025 à 2028). Cette mesure représente un coût de **185 000 € supplémentaire** pour l'année 2026.

- Dotations en stagnation: Selon le PLF 2026, la DGF 2026 va stagner vis-à-vis de 2025 avec **des diminutions importantes de la DCRTP et FDPTP**.

- Des taux d'intérêts toujours élevés (malgré une légère diminution)

- Une inflation en diminution mais estimée à 1,7% en 2026

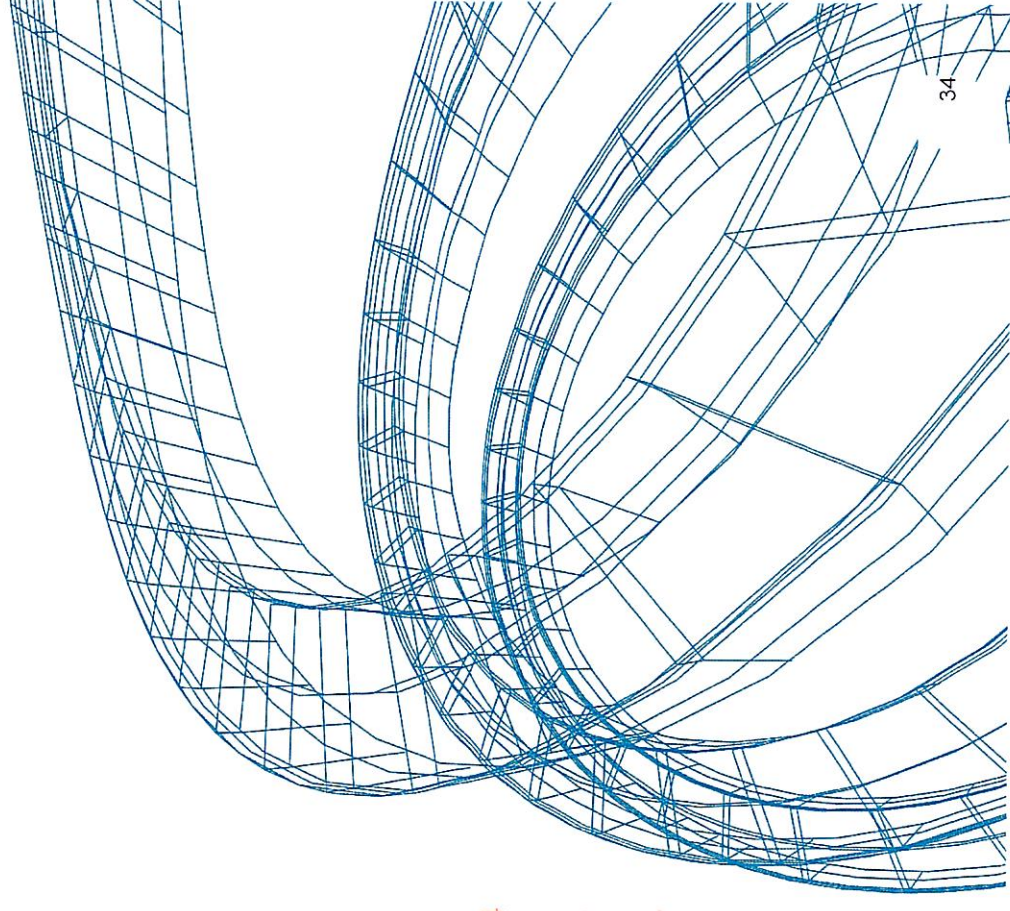
Ainsi, le budget de la ville de Limay poursuit toujours les orientations suivantes en jouant sur la stabilité vis-à-vis du BP 25:

- **Maitriser les coûts de fonctionnement** comme en 2025 et **optimiser les ressources** pour redresser la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme
- **Ajuster le programme d'investissement** et la consolidation des projets structurants
- **Stabilité des taux d'imposition**
- **Poursuite de recherche de financements extérieurs** et solutions innovantes en limitant au maximum l'augmentation de l'endettement communal (Fonds verts, DSIL, DPV, Région, FIPD, ...)

04

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

4.1	LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN	31
4.2	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
4.3	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
4.4	ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF	47

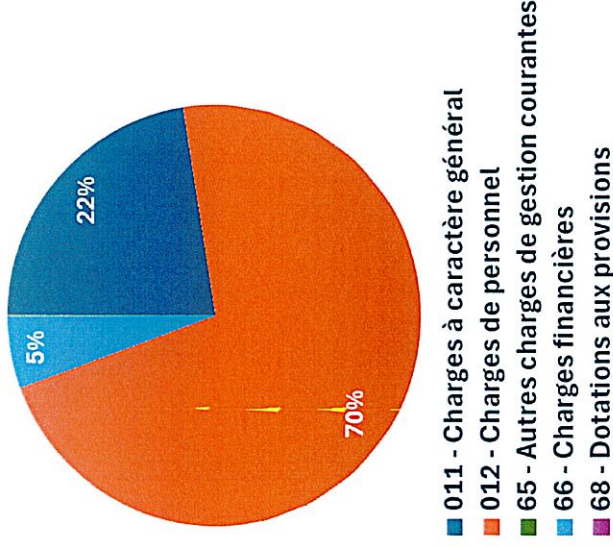


4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Taux évolution
011 - Charges à caractère général	5 282 083 €	5 443 552 €	4 682 872 €	5 508 777 €	
012 - Charges de personnel	17 447 904 €	17 683 656 €	16 906 794 €	17 543 200 €	
65 - Autres charges de gestion courantes	977 179 €	1 379 848 €	1 345 330 €	1 347 347 €	
66 - Charges financières	620 396 €	662 000 €	527 012 €	642 100 €	
67 - Charges exceptionnelles	173 €	5 000 €	4 040 €	5 000 €	
68 - Dotations aux provisions	0 €	33 700 €	23 494 €	15 000 €	
TOTAL	24 327 734 €	25 207 757 €	23 489 541 €	25 061 425 €	-0,58%

Dépenses de fonctionnement BP 2026



L'objectif de maintien des dépenses a fait l'objet d'un travail rigoureux, notamment au niveau des charges de personnel. Ainsi, on constate une légère diminution des dépenses proposées pour 2026.

Le premier poste de dépenses pour la commune de Limay restera le personnel à 70%.

Les charges à caractère général pour 22% sont proposées en légère augmentation vis-à-vis du BP 2025.

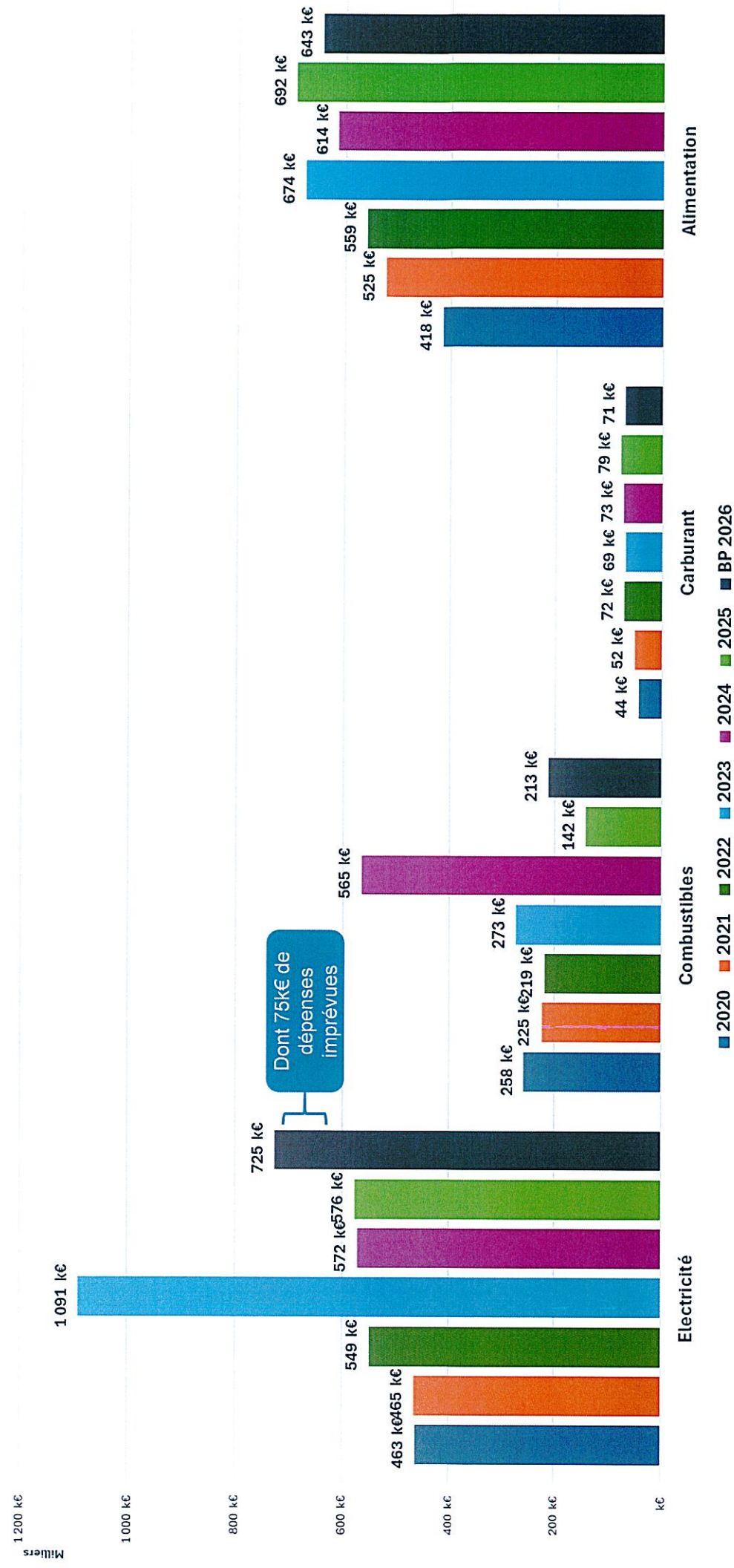
Les charges de gestion courante restent stables.

Les charges financières sont calculées en anticipant la réalisation d'un nouvel emprunt et la nécessité de rembourser des nouveaux intérêts.

Attention, à l'heure où nous rédigeons ce ROB, la clôture budgétaire est en cours de finalisation et est susceptible de venir modifier les éléments du BP 2026

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

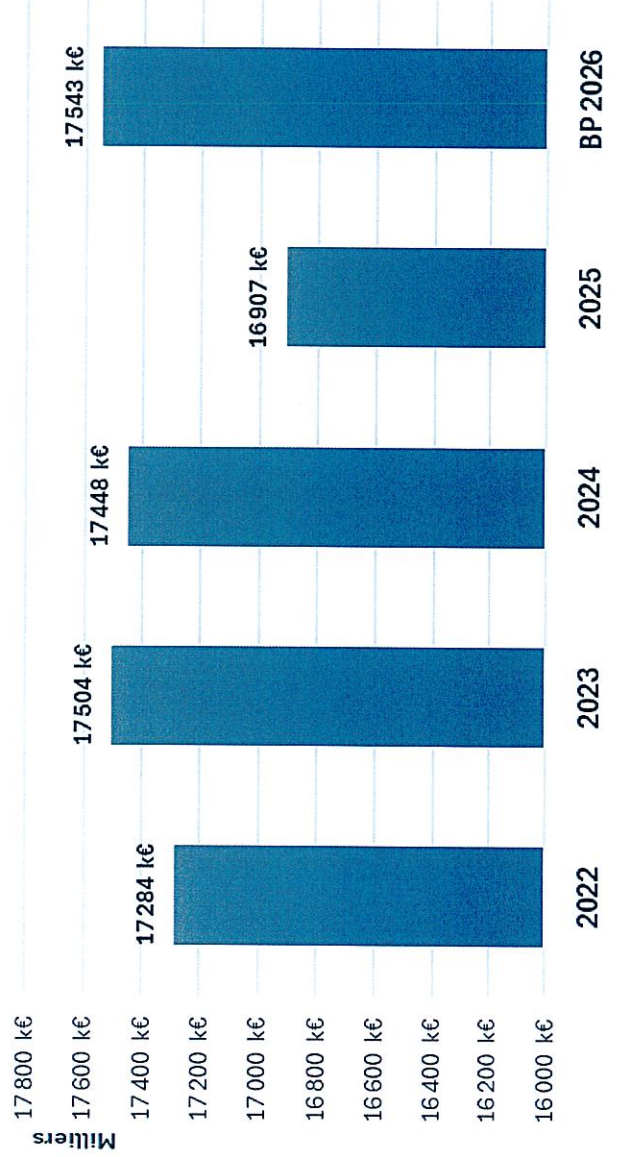
Dépenses de fonctionnement: quelques évolutions de dépenses de charges à caractère général de Limay



4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

FOCUS PERSONNEL

Evolution des dépenses de personnel



Services	Temps complet	Temps non complet	Total Général
Cabinet du Maire	4		4
Commande Publique	1		1
Communication-Évènementiel	6		6
Direction de la vie culturelle et du CRC	19	26	45
Directions des synergies éducatives	100	3	103
Direction de la jeunesse et de l'accompagnement vers l'emploi	10		10
Direction administrative et financière	5		5
Direction des système informatiques	3		3
Direction générale des Services	4		4
Direction solidarité	1		1
Direction des ressources humaines	7		7
Direction de l'aménagement et du cadre de vie	42		42
Direction du patrimoine et moyens généraux	18		18
Direction de la restauration et de l'entretien	41	40	81
Direction prévention et tranquillité publique	9		9
Guichet unique - Logement	13		13
Vie sportive et associative	15	3	18
Total général	298	72	370

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

FOCUS PERSONNEL

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le temps de travail annuel est de 1 607 heures.

Répartition par catégories : Titulaires Stagiaires Contractuels

Catégorie	Féminin	Masculin	Total général
A	14	13	27
B	29	32	61
C	188	94	282
Total général	231	139	370

Catégorie d'âge	Féminin	Masculin	Total général
25 à 29 ans	6	7	13
-25 ans	6	2	8
30 à 34 ans	18	10	28
35 à 39 ans	24	13	37
40 à 44 ans	27	24	51
45 à 49 ans	28	20	48
50 à 54 ans	46	22	68
55 à 59 ans	37	22	59
60 ans et +	39	19	58
Total général	231	139	370

Grands volumes de la masse salariale Titulaires, stagiaires, contractuels

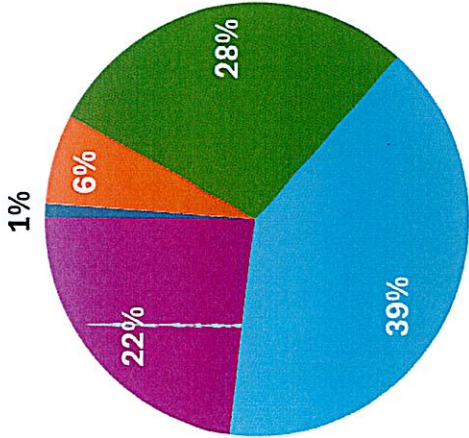
Traitement de base	N.B.I.	Régime indemnitaire	Indemnité de résidence
7 966 713	99 879	1 091 414	243 319

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Taux évolution
013 - Atténuations de charges	203 770 €	280 000 €	257 850 €	280 000 €	
70 - Produits des services	1 713 121 €	1 841 503 €	1 682 745 €	1 761 661 €	
73 - Impôts et taxes sauf fiscalité locale	7 420 085 €	7 430 023 €	7 700 001 €	7 575 478 €	
731 - Fiscalité locale	10 222 681 €	10 525 000 €	10 470 258 €	10 645 000 €	
74 - Dotations et participations	7 155 871 €	6 679 753 €	6 573 314 €	6 082 714 €	
75 - Autres recettes de gestion courante	205 510 €	128 000 €	134 994 €	128 127 €	
76 - Produits financiers	348 €	250 €	213 €	250 €	
77 - Produits spécifiques	86 €	0 €	154 162 €	0 €	
Excédents de fonctionnement			0 €	816 115 €	
TOTAL	26 921 471 €	26 884 529 €	26 973 537 €	27 289 345 €	1,51%

Recettes de fonctionnement BP 2026



- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes sauf fiscalité locale
- 731 - Fiscalité locale
- 74 - Dotations et participations

Dans le cadre de la LFI 2026 et d'un environnement qui demeure contraint, la commune retient une approche prudente de ses recettes de fonctionnement. Le cadre national reste marqué par un déficit public prévu à 5,0 % du PIB en 2026, une dette publique à 118,2 % du PIB et une trajectoire de modération des administrations locales, dont la dépense est attendue en léger repli (-0,1 %).

Dans ce contexte, les recettes de fonctionnement inscrites au BP 2026 s'établissent à 27,29 M€, contre 26,9 M€ au CFU 2025. La différence notable avec le BP 2025 est la présence d'excédents de fonctionnement reportés à 816k€. Sans ces derniers, le total des recettes de fonctionnement est en diminution d'environ 400k€ soit -1,5%

Le premier poste de recettes pour la commune de Limay demeure la fiscalité, à hauteur de 39 % des recettes de fonctionnement, soit 10,5 M€.

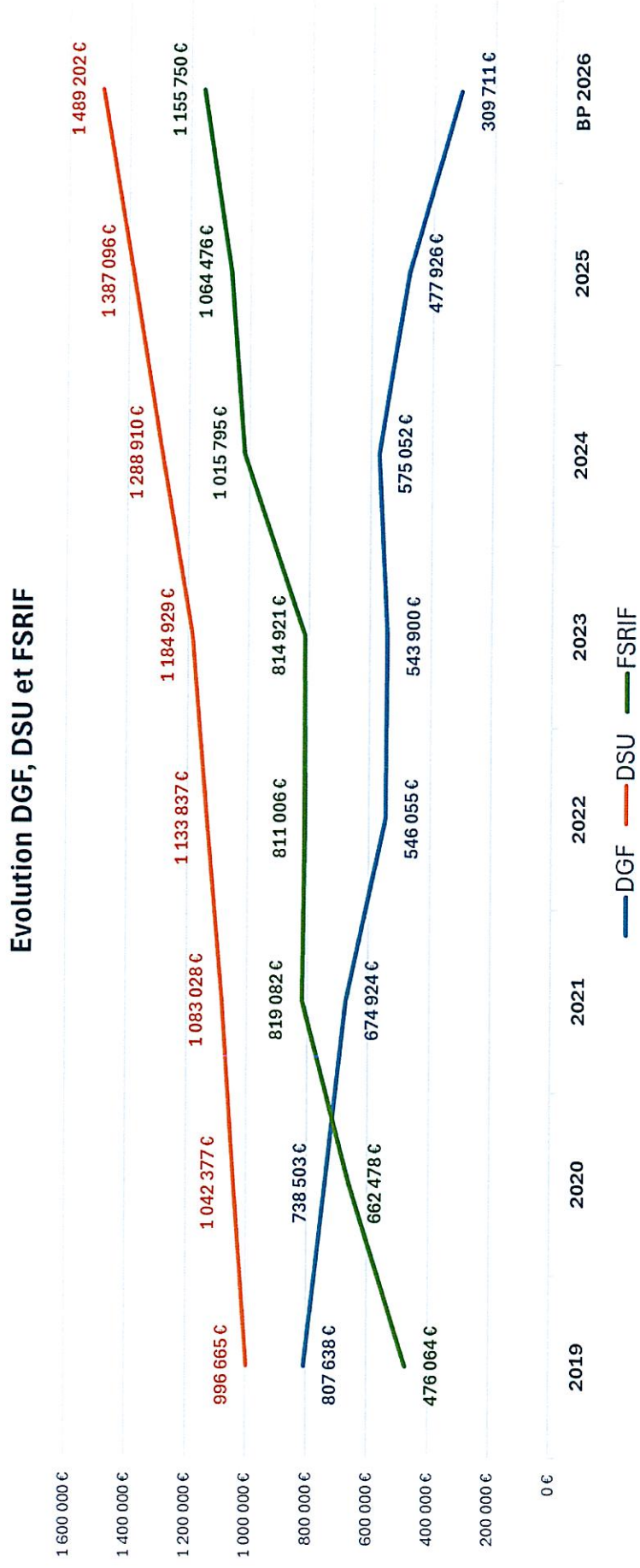
Les impôts et taxes hors fiscalité constituent 28 % des recettes de fonctionnement, soit 7,6 M€. Ils restent ainsi le deuxième pilier des ressources courantes de la commune.

Les dotations et participations représentent 22 % des recettes de fonctionnement. Ce poste appelle une vigilance particulière dans le cadre de la LFI 2026, compte tenu du maintien d'une forte contrainte sur les finances publiques nationales et locales.

Enfin, les autres recettes de gestion courante sont majoritairement constituées de recettes de loyers.

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Focus Dotations et FSRIF



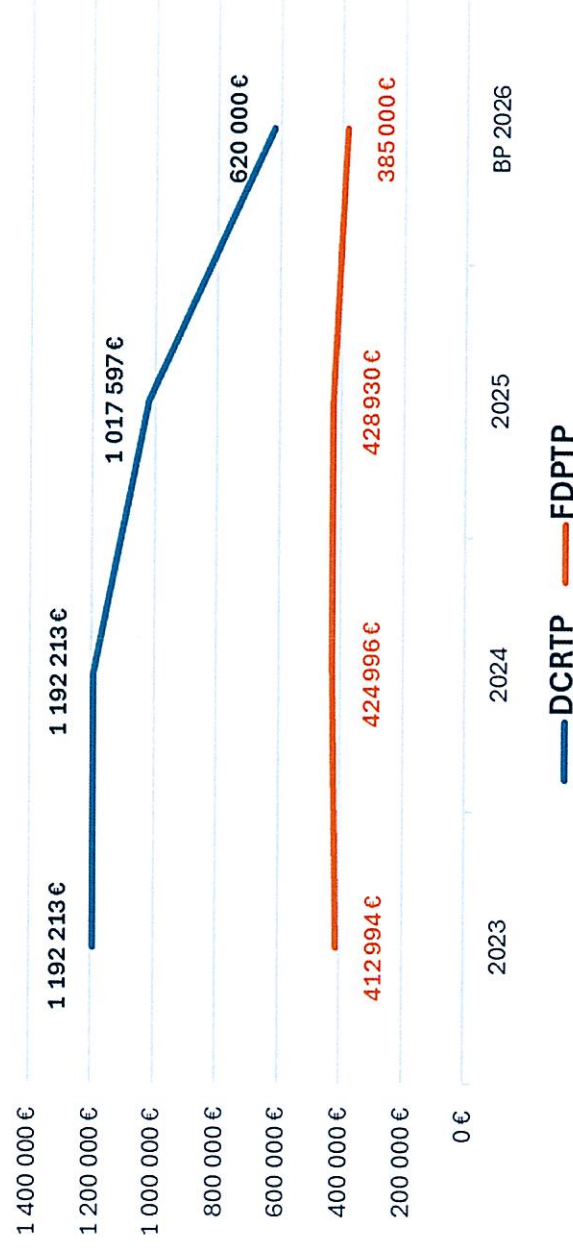
Rappel:

- **DGF**: Dotation Globale de fonctionnement
- **DSU**: Dotation de Solidarité Urbaine: L'éligibilité est liée à la strate de la commune et à son rang de classement qui dépend du potentiel financier, du revenu moyen, des bénéficiaires d'aides au logement et des logements sociaux
- **FSRIF**: Fonds de Solidarité de la Région Ile de France: Les écarts de richesse entre les communes franciliennes étant plus élevés que ceux des autres régions, le FSRIF est un fonds spécifique assurant une redistribution entre les communes de la région Ile de France par prélèvement sur les communes les plus favorisées au profit des communes les plus défavorisées.

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Focus DCRTP et FDPTP

Evolution DCRTP, DFPTP



Rappel:

- **DCRTP** : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle. Il s'agit d'une compensation financière versée par l'État aux collectivités locales pour compenser la perte de recettes fiscales due à la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Montant de la compensation : L'État compense une partie de la perte de recettes en fonction de la part du produit de la taxe professionnelle que la collectivité percevait avant la réforme, ajustée pour tenir compte des évolutions fiscales post-réforme ; comme la part de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et des autres ressources fiscales transférées.

→ **Quasi-disparition cette année de la DCRTP**

- **FDPTP**: Fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle. Il s'agit d'une compensation financière versée par l'état aux départements pour compenser la perte de recettes fiscales due à la réforme de la taxe professionnelle en 2010. Il est alimenté par les anciens produits de TP des établissements exceptionnels (barrages, centrales EDF ...) Les départements l'utilisent pour faire de la redistribution au sein du territoire

→ **Diminution de 23% en moyenne sur le territoire. Certains départements sont à 0€.**

4.2. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Focus Fiscalité

Taxe d'habitation Résidences secondaire		2024	2025	Prévisionnel 2026
Bases d'imposition		852 593 €	454 058 €	390 800 €
Taux d'imposition		11,84%	11,84%	11,84%
Produit fiscal de référence		100 947 €	53 760 €	46 271 €
Taxe sur le foncier bâti				
Bases d'imposition		27 962 161 €	28 597 327 €	28 994 000 €
Taux d'imposition		33,08%	33,08%	33,08%
Produit fiscal de référence		9 249 883 €	9 459 996 €	9 591 215 €
Coefficient correcteur		76 859 €	76 457 €	77 664 €
Total TFB		9 326 742 €	9 536 453 €	9 668 879 €
Taxe Foncier Non Bâti				
Bases d'imposition		78 115 €	82 352 €	88 000 €
Taux d'imposition		65,38%	65,38%	65,38%
Produit fiscal de référence		51 072 €	53 842 €	57 534 €
Total 3 Taxes		9 478 760 €	9 644 055 €	9 772 684 €
		2024	2025	BP 2026
Taxe communale additionnelle aux droits de mutations		334 109 €	367 465 €	400 000 €
Taxe sur la conso finale d'électricité		349 274 €	320 227 €	340 000 €
Taxe locale sur la publicité extérieure		50 562 €	105 762 €	110 000 €

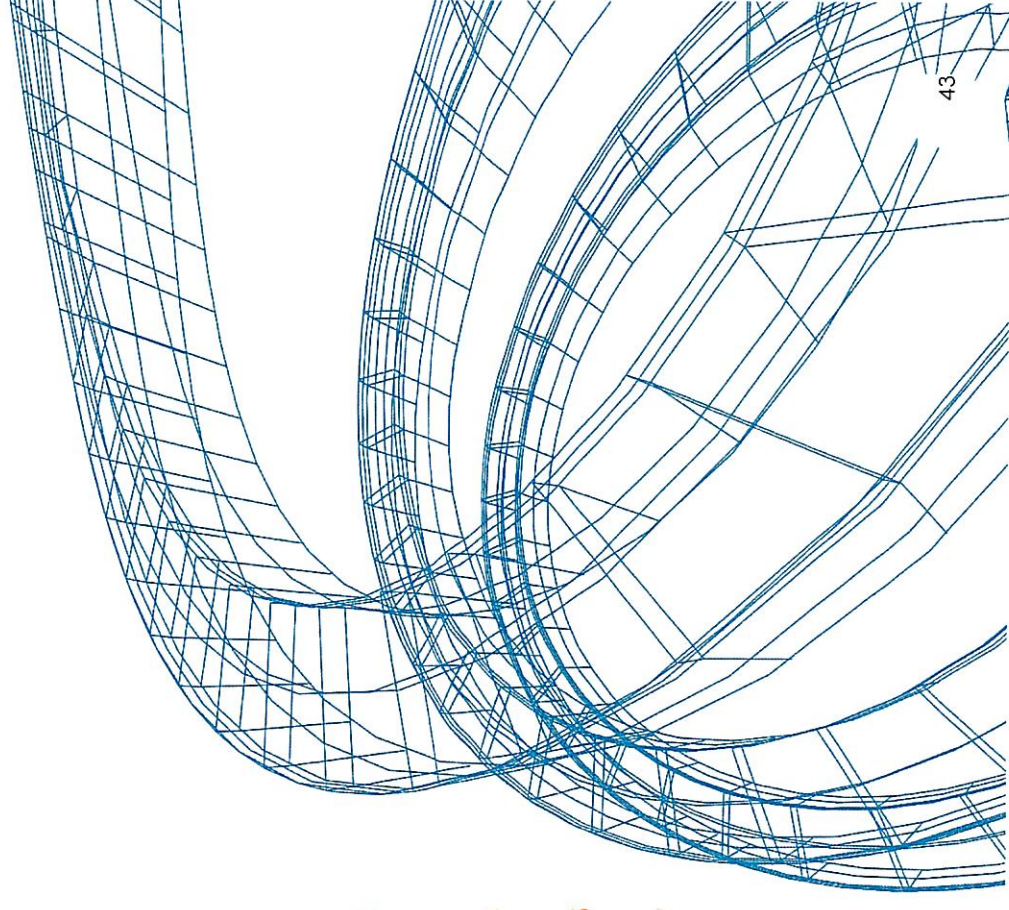
Commentaires:

- Stabilité des taux de fiscalité pour 2026,
- Stabilité pour la DMTO et autres taxes locales

04

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

4.1	LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN	31
4.2	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
4.3	LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
4.4	ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF	47



4.3. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Attention, à l'heure ou nous rédigeons ce ROB, la clôture budgétaire est en cours de finalisation et est susceptible de venir modifier les éléments du BP 2026

Dépenses d'investissements	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 793 580 €	2 623 391 €	2 614 357 €	1 858 608 €
20 - Immobilisations incorporelles	202 617 €	276 440 €	204 817 €	343 894 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 828 035 €	1 374 885 €	1 357 401 €	1 170 119 €
21 - Immobilisations corporelles	1 011 952 €	1 905 053 €	1 265 672 €	2 437 442 €
23 - Immobilisations en cours	233 988 €	708 120 €	242 929 €	2 227 652 €
27 - Autres immobilisations financières	235 000 €	0 €	0 €	0 €
165 - Dépôts et cautionnement perçus	2 936 €	900 €	2 175 €	900 €
Déficit investissement N-1	1 564 990 €	3 452 281 €	3 452 281 €	1 997 170 €
TOTAL	9 873 099 €	10 341 071 €	9 139 632 €	10 035 785 €

6,1M€

Le montant des dépenses d'investissement prévu au BP 2026 s'élève à **6,1 M€ hors déficit reporté et emprunts contre 4,2 M€ au BP 2025**, soit une **forte augmentation des dépenses d'investissement**.

D'un point de vue global, la diminution observée s'explique principalement par la **baisse du déficit d'investissement reporté**, qui passe de 3,45 M€ à 2,00 M€.

L'effort d'investissement progresse donc en 2026.

Les montants ci-dessus intègrent les restes à réaliser pour 554k€.

Le **remboursement du capital de la dette** reste stable en 2026 pour s'établir à **1,86 M€**, contre **1,8M€ également après retraitement d'écritures de refinancement de dette au CFU 2025 et au BP 2025**.

Concernant les projets d'investissements 2026:

- Poursuite du Schéma Directeur Immobilier Energétique
 - Travaux Eglise Saint Aubin
 - Modernisation du patrimoine bâti
 - P3 du marché de performance énergétique
 - Etudes groupe scolaire Hautes Meunières
- Participation à l'opération d'aménagement du centre-ville
 - Etudes et travaux du parc Marcel Paul (NPNRU)
 - Acquisitions foncières
 - Achat de matériel informatique (ENI,...)
 - Poursuite du déploiement de la vidéoprotection
 - Acquisition de véhicules
 - Modernisation de la cuisine centrale

4.3. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

Attention, à l'heure où nous rédigeons ce ROB, la clôture budgétaire est en cours de finalisation et est susceptible de venir modifier les éléments du BP 2026

Recettes réelles d'investissements	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
10 - Dotations, fonds divers (FCTVA)	204 736 €	257 000 €	212 683 €	300 000 €
13 - Subventions d'investissement	109 222 €	1 326 226 €	530 450 €	2 229 528 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 915 000 €	3 594 431 €	3 487 723 €	2 276 000 €
165 - Dépôts et cautionnement perçus	2 170 €	900 €	0 €	900 €
024 - Cessions des immobilisations	0 €	655 000 €	0 €	450 000 €
Excédents de fonctionnement N-1	1 391 114 €	2 795 161 €	2 795 161 €	2 551 437 €
TOTAL	6 622 242 €	8 628 718 €	7 026 017 €	7 807 865 €

Le montant des recettes réelles d'investissement prévu au BP 2026 s'élève à **7,8 M€**, contre **8,63 M€ au BP 2025**, soit une baisse de 820k€n montant en trompe l'œil puisqu'il prend en compte les écritures de refinancement de la dette. Concernant le BP 2025 et le CFU 2025.

Néanmoins, il s'agit d'observer spécifiquement la ligne subvention d'investissement qui elle passe de **1,3M€ à 2,2M€ liée à la réalisation de travaux sur la commune**.

Concernant l'emprunt, **après retraitement des écritures de refinancement de dette du BP 2025 ou CFU 2025**, l'emprunt passe ainsi de 2,60M€ en 2025 à 2,28M€ en 2026.

Ainsi cette année, le financement des investissements pèse davantage sur des **ressources propres** et sur les **cofinancements attendus** que sur l'endettement.

On constate une progression du FCTVA lié également aux retours attendus des travaux prévus pour 2026.

Le BP 2026 intègre également **450 k€ de cessions d'immobilisations**, contre **655 k€** prévus au BP 2025.

Enfin, l'excédent de fonctionnement N-1 est mobilisé à hauteur 2,5M€ pour financer l'investissement en 2026.

4.3. LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2025	BP 2026
Dépenses réelles de fonctionnement	25 207 757 €	25 061 425 €
Dépenses d'ordres de fonctionnement	1 300 266 €	1 315 000 €
Total	26 508 023 €	26 376 425 €

Recettes réelles de fonctionnement	26 884 529 €	27 289 345 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	1 397 778 €	1 396 414 €
Total	28 282 307 €	28 685 759 €

Solde de fonctionnement	1 774 285 €	2 309 334 €
-------------------------	-------------	-------------

	BP 2025	BP 2026
Dépenses réelles d'investissement	10 341 071 €	10 035 785 €
Dépenses d'ordres d'investissement	1 397 778 €	1 451 414 €
Total	11 738 848 €	11 487 199 €

Recettes réelles d'investissement	8 628 718 €	7 807 865 €
Recettes d'ordre d'investissement	1 335 846 €	1 370 000 €
Total	9 964 564 €	9 177 865 €

Solde d'investissement	-1 774 285 €	-2 309 334 €
------------------------	--------------	--------------

	BP 2025	BP 2026
Solde de clôture	0 €	0 €

Le solde de fonctionnement s'élève pour le BP 2025 à 2,3M€. Ce montant sera à virer en recette d'investissement.

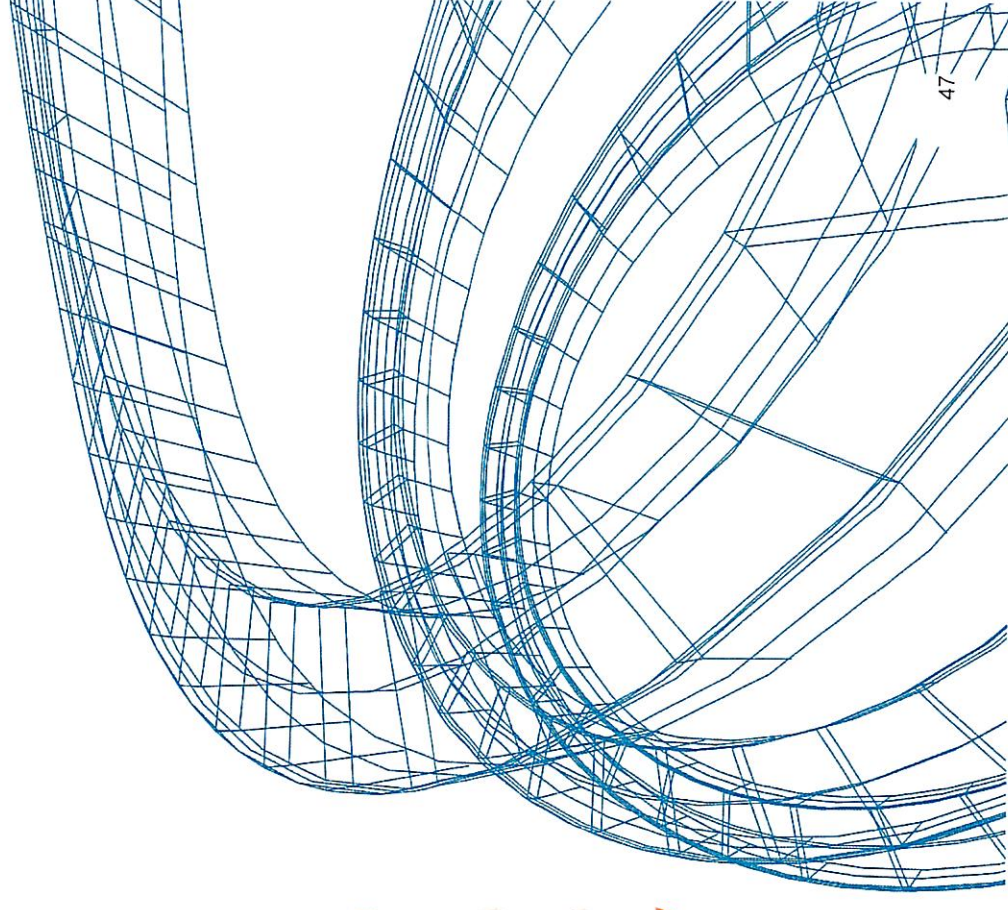
Le solde d'investissement s'élève pour le BP 2025 à -2,3M€.

Le budget proposé est ainsi équilibré.

04

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

- 4.1 LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026 DANS UN CONTEXTE INCERTAIN 31
- 4.2 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 34
- 4.3 LES ORIENTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 43
- 4.4 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF 47



4.3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF

K€		CA 2024	CFU 2025
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles)		167 k€	257 k€
Recettes Réelles de fonctionnement (hors produits de cession)		213 k€	246 k€
EPARGNE DE GESTION		46 k€	-11 k€
Charges financières		k€	k€
EPARGNE BRUTE		46 k€	-11 k€
TAUX D'EPARGNE BRUTE		21,68%	-4,54%
Remboursement en capital		k€	k€
EPARGNE NETTE		46 k€	-11 k€
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)		k€	27 k€
Dépenses d'équipement		22 k€	64 k€
Emprunt nouveau		k€	k€
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 k€	-49 k€
Résultat reporté		245 k€	236 k€
SOLDE GLOBAL DE CLOTURE		263 k€	187 k€

Le budget SEPF dégage un excédent de 187k€ en 2025.

4.3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF

Dépenses de fonctionnement		CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général		39 183 €	70 500 €	67 010 €	70 485 €
012 - Charges de personnel		127 569 €	190 000 €	190 000 €	230 000 €
65 - Autres charges de gestion courantes			0 €		
67 - Charges exceptionnelles		6 350 €	11 000 €	952 €	10 000 €
TOTAL		173 102 €	271 500 €	257 962 €	310 485 €

Recettes de fonctionnement		CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
013 - Atténuations de charges					
70 - Produits des services		212 900 €	210 000 €	245 844 €	230 000 €
75 - Autres recettes de gestion courante					
77 - Produits spécifiques					
Excédents de fonctionnement		237 217 €	239 913 €	239 913 €	187 169 €
Total général		450 117 €	449 913 €	485 757 €	417 169 €

Dépenses: Amortissements des investissem	9 757 €	13 377 €	13 845 €	14 000 €
Recettes: Amortissements des subventions				
Solde fonctionnement	267 258 €	165 036 €	213 950 €	92 683 €

Attention, à l'heure ou nous rédigeons ce ROB, la clôture budgétaire est encore en cours et est susceptible de venir modifier les éléments du BP 2025

4.3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET SEPF

Dépenses d'investissements	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
21 - Immobilisations corporelles	21 772 €	201 988 €	64 201 €	106 683 €
23 - Immobilisations en cours				
Déficit investissement N-1	11 620 €	3 771 €	3 771 €	26 781 €
TOTAL	33 392 €	205 759 €	67 972 €	133 464 €

Recettes réelles d'investissements	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
10 - Dotations, fonds divers (FCTVA)				
13 - Subventions d'investissement				
Excédents de fonctionnement N-1	19 864 €	27 346 €	27 346 €	26 781 €
Total général	19 864 €	27 346 €	27 346 €	26 781 €

Dépenses: Amortissements des investissem	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes: Amortissements des subventions	9 757 €	13 377 €	13 845 €	14 000 €
Solde d'investissement	-3 771 €	-165 036 €	-26 781 €	-92 683 €

Solde de fonctionnement	267 258 €	165 036 €	213 950 €	92 683 €
-------------------------	-----------	-----------	-----------	----------

Solde général	263 487 €	0 €	187 169 €	0 €
---------------	-----------	-----	-----------	-----

Attention, à l'heure ou nous rédigeons ce ROB, la clôture budgétaire est encore en cours et est susceptible de venir modifier les éléments du BP 2025